



Bilan Diagnostic Kiné

Le Dossier : *Place de la Thérapie Manuelle*

ouverture d'esprit, fonctionnement général, retour sur le WEF, solidarité

Actu Kiné

Le nouvel IFMK de Bègles

International

Physiothérapie au Québec

Formation

Retour sur l'événement de l'année 2010

Solidarité

Le village Santé de l'Île-de-France
La charte des Soirées responsables

étudiant, interne, bénéficiez d'Offres Spéciales



Vous, à titre professionnel
1 pack assurances

Responsabilité Civile Professionnelle,
Protection Juridique
et Protection Individuelle en cas de maladies
professionnelles ou reconversion*



Cotisations offertes



Vous, à titre priué
tarifs préférentiels sur les contrats automobile,
habitation et santé



étudiez, pratiquez, nous assurons



* En cas d'invalidité professionnelle de 62% au minimum empêchant la poursuite des études ou entraînant une perte de profession.

Crédit photo : © Photographe : Jérôme RF / Samsi Stock

Le contrat La Médicale Plus est assuré par La Médicale de France, l'Assurance Mutualiste Fédérale et la Fédéra-

Le contrat La Médicale Plus est assuré par La Médicale de France - Le contrat La Médicale Santé est souscrit par La Médicale Vie Prévoyance auprès de La Médicale de France - Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme d'assurances.

Le contrat La Médicale Assurance Automobile et le contrat Mutualiste Habitation sont assurés par La Médicale de France - Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme d'assurances.

Les contrats sont commercialisés par les agents de La Médicale, les distributeurs complémentaires, les conseillers indépendants et les partenaires de La Médicale.

Le contrat La Médicale Assurance Automobile et le contrat Mutualiste Habitation sont assurés par La Médicale de France - Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme d'assurances.

Le contrat La Médicale Assurance Habitation est assuré par La Médicale de France - Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme d'assurances.

Le contrat La Médicale Assurance Vie Prévoyance est assuré par La Médicale de France - Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme d'assurances.

contactez-nous

La Médicale de France
3, rue Saint-Vincent-de-Paul - 75499 PARIS Cedex 10

www.lamedicale.fr

► N°Cristal 0 969 32 4000
APPEL NON SURTAXÉ



La médicale
assure les professionnels de santé

Éditorial

En cette période de nouvelle année et de résolution toute l'équipe du BDK tient à souhaiter à ses chers lecteurs ses vœux de bonheur et de réussite.

L'année 2011 marquera un tournant dans l'histoire de la masso-kinésithérapie. La réingénierie de la formation touchant à sa fin un nouveau programme fera son apparition et il définira alors les objectifs et compétences du masseur-kinésithérapeute en sortie de formation initiale.

Les revendications de la FNEK sont connues de tous et le travail réalisé par ses membres n'est plus à démontrer, tant leurs actions ont portés leurs fruits (cf. p. 6-7 article sur le fonctionnement général de la FNEK).

Ce numéro très spécial est le fruit du travail de nombreux étudiants, essayant de rendre leurs récits le plus vivant possible et s'appuyant parfois de témoignages de qualité.

Un des objectifs de l'équipe rédactionnelle est de séduire la majeure partie des étudiants, le tout dans un seul et unique magazine. Ce n'est pas une chose aisée quand l'on connaît le nombre de différentes activités que peut avoir une association.

Cependant qu'est ce qu'un étudiant kiné?

Un individu évoluant au sein d'une structure vers un objectif de professionnalisation? Pas seulement, c'est également une personne ouverte sur le monde extérieur car en perpétuelle interaction avec ce qui l'entoure. Il est donc acteur dans différents champs d'action. Ces différents champs de compétences se retrouvent dans l'univers associatif et c'est en cela que nous construisons notre publication. Nous investissons les différents champs d'actions afin d'être au plus proche des intérêts de l'étudiant en kinésithérapie.

Nous avons choisi dans ce numéro de réaliser un Dossier sur la thérapie manuelle (cf. p. 24 à 30). Sujet controversé et assez flou pour nombre d'étudiants, posant la question de l'appartenance de la thérapie manuelle à la kinésithérapie et de son apprentissage (formation initiale ou continue). Il constitue le premier dossier « pro » qui sera une rubrique récurrente dans les prochains numéros s'appuyant sur une publication scientifique et une interview.

Bien sur nous ne manquerons pas d'aborder des sujets comme l'international, la formation ou encore les actualités étudiantes en Kinésithérapie. Nous introduisons dans ce numéro une rubrique « ouverture d'esprit » sur des expériences d'étudiants ou de jeunes diplômés (cf. p. 38-39). Rubrique qui je l'espère sera porteuse d'engagements et d'autres témoignages.

Je terminerai cet éditorial en vous encourageant tous à vivre pleinement cette nouvelle année 2011 qui s'annonce d'ores et déjà riche en émotions.

M.G



Matthieu GUEMANN
Vice-président en charge
des publications



Planning des événements à venir

<u>DATES</u>	<u>ÉVÉNEMENTS</u>	<u>LIEUX</u>
22-23 Janvier	CA de la FAGE	
28 au 31 Janvier	15ème congrès de Pneumologie	Lille
29-30 Janvier	CA de la FNEK	Rouen
4-5 Février 2011	JFK	Marseille
12-13 Février	SNEEK et IKEY'S	Paris
19 Mars	11ème journée Nationale de pathologie de l'épaule	Lyon
26-27 Mars	CA de la FNEK	
22 au 25 Avril	IKE	



Sommaire

Editorial p. 3

Planning p. 4

Sommaire p. 5

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL p. 6 à 8

Actu kiné p.9 à12

Bienvenue à Bègle p. 9

La marre aux kinés p. 10-11

Bienvenue en Ile-De-France p. 12

PCSJ p. 13 à 15

Charte des soirées responsables p.13

Le village santé du téléthon p. 14-15

FORMATION p. 16 à 24

fnek tour p. 16

nouvel événement p. 17-18

retour sur le WEF p. 19 à 22

action tutorat p. 23-24

DOSSIER THÉRAPIE MANUELLE p. 26 à 33

article de kinésithérapie la revue

interview d'un expert

la Société Française de physiothérapie : une structure en mouvement p. 34-35

INTERNATIONAL p. 36 à 39

la charte Erasmus p. 36 à 38

les études au Québec p. 39

Le COIKE et les IKE 2011 p. 40-41

OUVERTURE D'ESPRIT p. 42-43

Le 4L trophy



Directeur de publication : Amaury Bridoux

Ont participé à ce numéro :

Le comité de rédaction Amaury Bridoux, Anthony Demont, Alexis Roy, Jean Escalon, Aurélie Dévidale, Élise Jacopin, Noémie Duclos, Gaétan Duport, Luc Pétriat, Guillaume Kamin, Nolwenn Poquet, Nicolas Fournis, Arnaud Dupouyet, Emmanuelle Svetchine et Matthieu Guemann

Les relecteurs: Nolwenn Poquet, Estelle Delaye, Elise Jacopin, Antoine Zaczky, Raphaël Grellet

Merci aux différentes personnes ayant répondues aux interviews: Pierre Trudelle, Benjamin Barthe, Julien Grebille et Marin-Philippe Durafour,

Avec la très aimable participation de "Kinésithérapie, la Revue" pour l'article sur "la Kinésithérapie de demain".

Mise en page: Matthieu GUEMANN

Édité par la Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie (association loi 1901).

FNEK c/o Fage

5, rue Frédéric Lemaître

75020 Paris

site : www.fnek.fr

Envoyez vos articles à :

publication@fnek.fr

Régie publicitaire :

Macéo Editions- M. Tabtab - Directeur

11, bd Ornano - 75018 Paris

Tél : 01 53 09 90 05 -

maceoeditions@gmail.com

Dépôt légal : à parution

Fonctionnement général des commissions de la FNEK

Article écrit par Noémie Duclos et Amaury Bridoux

La FNEK, tu en entends parler souvent... Mais, c'est quoi ?!

Voici un petit récapitulatif de son fonctionnement pour mieux comprendre. Et il paraît que tu peux même participer à l'élaboration des projets ? Petit topo...

La FNEK, un peu d'histoire

La Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie (FNEK) est une association de loi 1901, qui s'est créée en 2002 avec Luc MORFIN (Strasbourg) comme premier président. Cette fédération a, depuis sa création, à cœur et comme objectif de **défendre l'ensemble des étudiants en Kinésithérapie**. Cette défense passe d'abord par un intérêt fort pour l'enseignement supérieur, la formation initiale, la contribution à l'amélioration des conditions d'études (indemnités de stages) ainsi que l'apport de différents services (welcome pack, agenda, week-end de formation...).

"On retrouve à l'heure actuelle divers pôles qui font la force de cette structure"

Citoyenneté par des campagnes étudiantes nationales, la **Solidarité** avec le soutien de grandes manifestations solidaires, les **Questions Sociales** et le coût des études et les inégalités, la **Démocratie Etudiante** et vos conditions d'études locales, le développement des **Publications** de partage d'informations et des moyens de **Communication**...

Nous n'en avons plus toujours conscience, de part l'engagement de nombreux étudiants depuis 2002, les conditions d'étude en Kinésithérapie ont pu voir certaines avancées majeures : **indemnités de stage** (et oui, ça n'a pas toujours été le cas), **statut d'étudiant** pour tous (qui nous permet d'être affiliés au régime de sécurité sociale étudiante, d'avoir une carte étudiante et l'accès aux services du CROUS...), **modalités de rattrapage** (le rattrapage était organisé sur un mode compensatoire en fonction des modules. Si tu avais un 8 il te fallait un 12 pour valider. A présent le rattrapage est une épreuve à part entière et il est validé à partir du moment où l'étudiant obtient la note de 10/20). Mais le chemin reste long : intégration universitaire, niveau de sortie des études, gratuité des études, accès aux bourses du CROUS, finalisation et application de la réingénierie du diplôme....

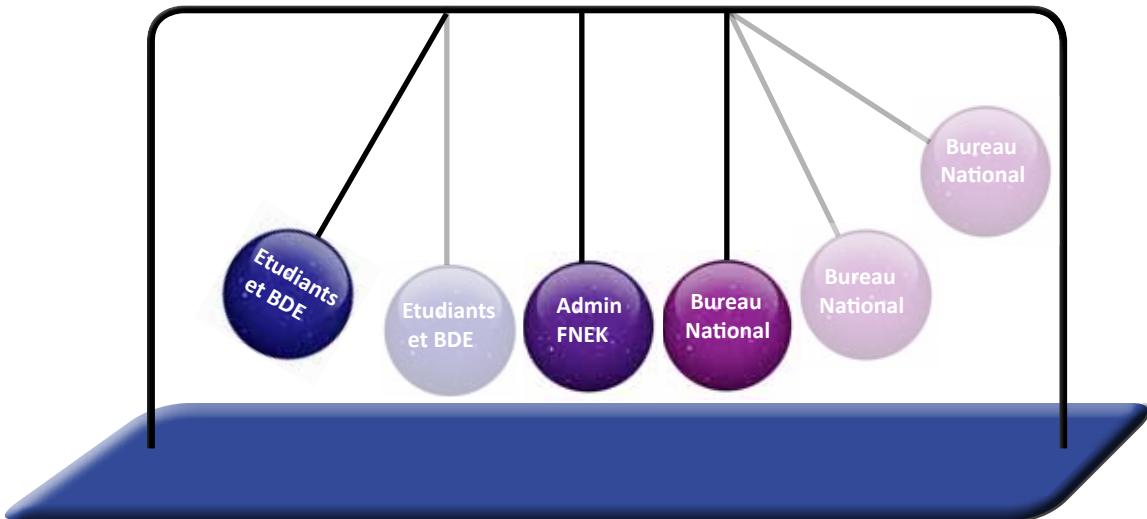
Le fonctionnement de la FNEK

La FNEK a pour mission de défendre l'ensemble des étudiants en Kinésithérapie. Pas si simple ! Pour cela, elle fonctionne sur ce que l'on appelle un « modèle ascendant ». Le principe est simple (ou presque) : la FNEK regroupe les associations étudiantes kinés (ou BDE). Dans la vie de tous les jours, le président du BDE, élu, représente l'ensemble des étudiants adhérents de son association. Le plus souvent, les problématiques traitées au niveau national étant conséquentes, pas toujours simples à suivre, le président délègue cette responsabilité ou se fait accompagner par un ou plusieurs autres étudiants : les administrateurs ou VP FNEK. Ces administrateurs et/ou président constituent le Conseil d'Administration de la FNEK. Il est le seul à avoir un rôle décisionnaire dans cette fédération, qui travaille en collaboration avec le Bureau National. Ainsi, tous les étudiants ont le droit de s'exprimer dans les discussions et les décisions prises par la FNEK, à travers leur administrateur.

Les administrateurs sont en charge de la communication, d'une part, du Bureau National et du Conseil d'Administration vers les étudiants et surtout, d'autre part, de leur institut vers le Bureau National et le Conseil d'Administration. C'est pour cela qu'il est important d'organiser et de participer aux réunions « FNEK », afin de pouvoir s'informer, comprendre les problématiques et les enjeux de nos études, de pouvoir exprimer son opinion et celui des étudiants de son institut.



Le principe de l'associatif et du modèle ascendant selon Newton, ou comment illustrer les interactions entre les différentes parties !



L'administrateur FNEK ou VP FNEK joue un rôle clé entre les structures locales et nationale. C'est par lui que passe l'information, il est le relai "ascendant" des opinions et projets de l'association locale et le relai "descendant" des décisions et avancées au niveau national.

L'élaboration des projets à venir

Afin d'avancer toujours vers des objectifs communs, le Bureau National et le Conseil d'Administration de la FNEK souhaitent que tout étudiant puisse collaborer au plus près à l'élaboration des projets nationaux, qui seront ensuite utilisés à l'échelle locale en fonction de leur objectifs. Ainsi, chaque Vice-président du Bureau National peut travailler sur ses dossiers habituels, en collaboration avec d'autres étudiants intéressés et motivés. L'objectif est d'aboutir à des productions qui soient collaboratives et enrichies par l'expertise de chacun. C'est ce qu'on appelle **le fonctionnement en « commissions »**. Chaque commission peut regrouper plusieurs thématiques.

La participation au sein de la commission pourra être **renouvelée de projets en projets et d'années en années** (en 3 ans d'études, ça va vite). De cette façon, les commissions et le fonctionnement global de la structure pourra s'appuyer sur des étudiants formés et ayant acquis une certaine expérience dans la vie associative des étudiants kinés.

A l'heure actuelle, **il est possible pour tout étudiant** de s'investir au sein d'une des commissions par une **démarche motivée et réfléchie**. Tu trouveras un descriptif de l'ensemble des commissions en place et de leurs projets pour le mandat 2010-2011 ci-après. N'hésite pas à contacter ton admin FNEK ou les Vice-présidents du bureau national en charge de ces groupes de travail si tu es motivé ou si tu as quelques questions. L'ensemble des membres du bureau national de la FNEK souhaite que ces commissions mises en place permettent aux étudiants de s'impliquer pleinement dans l'élaboration de projets novateurs et dans l'amélioration des projets existants. Tu as envie de t'engager, d'y participer ? Un projet siège au coin de ta tête ? Alors n'hésite plus, viens vite rejoindre l'une des commissions !!!

Plus d'informations sur www.fnek.fr



Descriptif des commissions mises en place

Commission Représentation

Arnaud DUPOUYET

Dossiers français
Sélection
Intégration universitaire
Ré-ingénierie du Diplôme
Charte d'applicabilité de la réforme

Anthony DEMONT

Dossiers internationaux
Foire aux questions
Guide de la Mobilité Internationale
Traduction du site Internet
Comparaison des modèles (réflexions)

Commission Coordination des élus

Pauline LABORNE

Démocratie Etudiante
Kit de l'ECP (mise à jour)
Aide au décryptage des textes de Gouvernance
Conseil de la vie étudiante

Mathilde IGIER

Questions Sociales
Dossier « Cout des études ».
Élaboration documents types
Questionnaire « Questions Sociales » v2.0

Julien FRISCH et Luc PETRIAT

Planning du SNEEK	Politique de formation de la FNEK
Élaboration d'une fiche d'évaluation	Objectifs des formats de formation
Planning du WEF-KIF	Planning du Congrès

Commission Prévention, Citoyenneté, Jeunesse, Solidarité

Pierre LEBRETON et Gaétan DUPORT

Planning des IKEE'S	Offre des assos locales vers les lycéens
Repenser le Téléthon	Collaboration avec les assos de malades
Commerce équitable et assos kinés	Campagne de prévention kiné vers une population jeune

Commission Publications et Communication

Matthieu GUEMANN

Rédaction des BDK
Relecture des publications
Expertise des publications

Nicolas FOURNIS

Démocratie	PCSJ	Communication
Cf. PE BOUETTE	Cf. A. ROY	Charte des soirées

etudes@fnek.fr
ou sur l'e-fnek

international@fnek.fr
ou sur l'e-fnek

democratie@fnek.fr
ou sur l'e-fnek

[questionssociales
@fnek.fr](mailto:questionssociales@fnek.fr)
ou sur l'e-fnek

formation@fnek.fr
ou sur l'e-fnek

solidarite@fnek.fr
ou sur l'e-fnek

publication@fnek.fr
ou sur l'e-fnek

iledefrance@fnek.fr
ou sur l'e-fnek



Bienvenue à Bègles !

En juillet 2010, nous apprenons par surprise que le quota d'accès à la formation en Aquitaine comprend 35 places supplémentaires. Alors que tous les concours sont passés et que l'IFMK de Bordeaux ne peut plus accueillir d'étudiants supplémentaires, nous nous demandons à qui ces 35 places sont-elles destinées ?

Après un travail de recherche, et quelques bruits de couloir, nous découvrons deux projets de création d'IFMK dans cette région : l'un à Dax et l'autre à Bègles (ce dernier ayant bénéficié de l'agrément ministériel). D'abord prévu, selon la direction, pour une ouverture en septembre 2010, l'ouverture ne pouvait se faire étant donné que l'autorisation ne fut accordée que mi-juillet de la même année. Celui-ci a donc ouvert ses portes le 10 janvier 2011.

Sur quelles bases le projet s'est-il construit ? Pourquoi une rentrée si tardive et décalée ? Quelle politique de formation adoptera l'équipe pédagogique ? Autant de questions posées à monsieur Roland HUSSLER nommé directeur en novembre 2010 NDLR : ancien coordinateur pédagogique de l'IFMK de Limoges.

Naissance d'un projet...

L'IFMK se crée sur le site de formation de la croix rouge française disposant déjà d'un catalogue de formation important. On peut le consulter sur le site de l'IFRSS (INSTITUT REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE).

Quelles modalités d'accès ?

L'accès à l'IFMK se fait par un concours privé PCB (épreuves de Physique/ Chimie/ Biologie). C'est le 11 décembre dernier que 2027 candidats venant de toute la France se présentent aux portes de Bordeaux. Sur ces 2027, 35 d'entre eux se voient offrir un joli cadeau de noël le 20 décembre en obtenant le billet tant convoité donnant accès aux études de kinésithérapie...

Une rentrée en janvier ?

Selon M. Hussler : « nous nous sommes retrouvés face à une situation et n'avons pas eu le choix d'accepter ou non l'ouverture en janvier ».

La Croix Rouge n'a pas souhaité s'exprimer sur l'origine de l'avancement de la date de rentrée à janvier 2011 : pression politique (ARS, Région) ou nécessité financière ?".

Un Calendrier sur mesure :

Après l'euphorie de l'admission, il faudra se préparer à une année qui s'annonce compliquée. « Il fallait penser au redoublement potentiel » nous évoque M. Hussler afin de justifier

la condensation d'une 1ère année d'études sur 9 mois ! En effet, les étudiants bénéficieront du programme actuel (NDLR: celui de 1989) à raison de 6 h de cours par jour afin de boucler un programme de 900 heures, soit 30 semaines de cours.

900h de cours à l'IFMK auxquels s'ajoutent 3 semaines de stages en fin d'année, « servant de TAMPON pour les redoublements potentiels » et 4 semaines de vacances. Un véritable marathon qui s'annonce pour atteindre la prochaine rentrée en septembre 2011.

Concernant les conditions d'études, la direction de l'IFMK nous a fait part de sa volonté de s'inscrire dans le paysage européen des instituts de formation par un rapprochement avec l'ENPHE (european network of physiotherapy's higher education) et éventuellement par la signature de la charte Erasmus. L'équipe pédagogique (à terme composée de 3 formateurs à temps plein) s'inscrira dans la modernité en adoptant une plateforme d'e-learning et une transversalité des enseignements par une mutualisation au sein des différentes formations présentes dans l'IFRSS.

Quelques chiffres :
2027 candidats
35 reçus
900 h de programme
3 semaines de stages
4 semaines de vacances

Et les conditions de vie étudiante ?

Les étudiants devront d'abord s'acquitter de droits de scolarité s'élevant à 5500 €. L'IFMK se hisse ainsi sur le podium des instituts les plus chers de province ! Beaucoup de questions annexes se posent : tout d'abord, quelles seront les modalités d'attribution d'une bourse de la région Aquitaine alors que les demandes se font du 25 août au 30 novembre et ne concernent que la rentrée de septembre* ? Quel accès aux logements étudiants (difficile pour tout étudiant en kinésithérapie) dont le marché est souvent saturé en cette période hivernale ?

Tant de questions qui ne seront plus d'actualité pour la seconde promotion en septembre 2011, mais pour ces pionniers le baptême risque d'être difficile. Dans tous les cas, et en espérant qu'à l'avenir leurs conditions d'études et de vie feront parties des meilleures de France, nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle année et ce nouveau départ. Bienvenue en kiné !

* source : <https://sanitaire-social.aquitaine.fr/>

La marre aux kinés

Articles écrits par Arnaud Dupouyet

Les deux derniers travaux de réingénierie, ceux du 25 novembre et du 10 décembre 2010, semblent ouvrir la porte à la dernière ligne droite du début de l'année 2011. L'ensemble des acteurs de la réingénierie du diplôme d'état auront définitivement la joie de se revoir au cours des dernières heures de travail au sein du Ministère de la Santé, de l'Emploi et du Travail, le 13 et 14 janvier 2011. Au-delà de trouver un couvert chaud propice à de chaleureuses retrouvailles post fête, l'ensemble des représentants syndicaux, ministériels, fédératifs, ordinaux et institutionnels, vont s'atteler ces deux derniers jours à la finalisation du référentiel formation (domaine 5). Nuls doutes que l'efficacité des protagonistes permettra de rendre bonne copie à la DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soin) qui assurera le 25 Janvier la présentation les textes nouveaux nés et les arrêtés et décrets accompagnateurs. Cependant, la ligne d'arrivée n'est pas pour autant franchie, reste au groupe à valider l'ensemble des textes faisant la formation de demain, le 10 Février.

Ce conte de faits de plus de 20 années devrait par la suite prendre fin par la validation du HCPP (Haut Conseil des professions paramédicales) puis parution au Journal Officiel, deux évènements non datés, date dont personne ne se risquerait à prendre les paris.

On ne sera jamais aussi près...



La réingénierie du Diplôme d'Etat traite de la formation professionnelle au métier de kinésithérapeute, elle ne se positionne pas sur les modalités de sélection à l'entrée en formation. De ce fait, la FNEK (Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie) s'implique activement dans ce dossier en campant sur ses revendications d'une année de sélection Universitaire, allant de pair avec le format de notre formation future. Au cours de nombreux rendez vous, la structure défend une sélection via la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES), sélection actuelle pour les formations universitaires aux professions de santé. Le dernier rendez vous marquant étant l'intervention d'Amaury Bridoux (Président de la FNEK) et d'Arnaud Dupouyet (1er Vice Président de la FNEK) en Conférence des Doyens de Médecine le 1er Décembre 2010. Une pléiade de Doyens de Facultés de Médecine s'est déclarée comme interpellée par la situation actuelle de la sélection dans les études de kinésithérapie. Ils seraient à priori favorables à une sélection des futurs étudiants kinés, en leurs murs via une PACES Filière Médecine. Ces mots encore jamais prononcés, au cours de cette rencontre, ne sont pour l'instant pas soutenus publiquement. Cette Conférence de sages, indéniablement influente, ne semblant pas en clin à une prise d'initiative isolée. Cet allié potentiel sera d'une aide précieuse dans ce débat aujourd'hui esquivé mais risquant de devenir incontournable dans les prochaines semaines.

Et notre sélection alors ??





Universitas vulgaris ?

C'est bel et bien les bases de l'Université qui devront être reprises lors de ces travaux sur l'applicabilité du modèle Universitaire aux nouvelles études de kiné. Travaux promis par le directeur de cabinet de Mme Valérie Pécresse, Ministre de l'enseignement Supérieur. Précisons ces informations...

La FNEK a été reçue courant Novembre 2010 au Ministère de l'Enseignement Supérieur par Pierre Louis Fagniez, directeur de Cabinet. Le but de cette intervention : renouer des liens entre la structure et cette représentation d'Etat délaissée depuis un moment. Au-delà des obligations politico diplomatiques, les représentants étudiants ont développés la situation générale des études en kinésithérapie ainsi que les prochaines évolutions touchant cette formation. En effet et pour rappel, le cadre du contenu du texte de réingénierie est un cadre universitaire nécessitant l'Intégration Universitaire au « cas par cas » des différents centres de formation. Puzzle difficulté force 4 qu'il faudra cependant monter le plus rapidement possible une fois la nouvelle maquette de formation adoptée, afin que celle-ci soit opérationnelle. C'est face à cela que les représentants étudiants, les directeurs d'IFMK, les Présidents d'Université ainsi que les techniciens et politiques de notre future co-tutelle (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de la Santé, de l'Emploi et du Travail) devront se réunir afin de régler « région par région » les modalités de cette intégration. Promesse du Ministère hôte, tenue...pas vraiment le choix, datée...non ! En espérant que le dicton politique ne s'applique pas : « Promesse du jour... !! Promesse d'un jour... »



Bienvenue en Ile-de-France !

Qu'aurait été le village Santé du Téléthon sans l'immense implication de la commission IDF (Ile-de-France) des étudiants en kinésithérapie. Cet engagement vaut bien une présentation des acteurs de ce projet.

Ah Paris... Son Histoire ! Sa culture ! Ses monuments ! Son métro ! Ses studios tout petits ! Ses loyers bien plus grands ! Ses 1500 étudiants kiné ! Ses IFMK à 7000 € l'année !

De par le nombre d'étudiants (un quart des étudiants kiné de France), le nombre d'IFMK (10), leur coût élevé, ainsi que par la présence des hautes institutions du gouvernement, la région Ile-de-France présente des spécificités rencontrées nulle part ailleurs.

C'est de ce constat qu'est partie l'idée de réunir l'ensemble des étudiants franciliens afin de créer un réseau fort et durable en Ile-de-France.

L'idée s'est concrétisée en septembre 2009 avec la cooptation de Claire Auvray au poste de Chargée de Mission Ile-de-France pour la FNEK. Des réunions se sont alors mises en place régulièrement et ont réuni les différents BDE autour d'une table pour discuter des problématiques des uns et des autres. Ces réunions se voulaient tout d'abord être un lieu de rencontre et d'échange entre les personnes engagées dans leur association.

Regroupant d'abord quelques personnes, ces réunions rassembleront de plus en plus de monde et d'IFMK.

Parallèlement, cette même année se sont organisés des événements inter-IFMK (tournois de foot et journée paintball) simple coïncidence ou premiers signes de réussite dans la volonté de souder l'Ile-de-France ?

Cette année, la FNEK change son mode de fonctionnement et met en place des commissions. C'est donc logiquement que s'est créée la commission Ile-de-France, à la tête de laquelle Nicolas Fournis a pris la succession de Claire, en tant que Vice-Président Ile-de-France.

Ce nouveau fonctionnement permet d'élargir les champs d'actions de la commission par rapport à l'année dernière et c'est

pour cela qu'elle est divisée en quatre pôles, chacun dirigé par une personne différente:

- **le pôle Représentation:** dirigé par Nicolas Fournis, qui a pour but la représentation des étudiants kiné franciliens au niveau des institutions telles que la Région, l'Ordre et qui travaille sur les propositions à faire à ces différents organes.

- **le pôle Prévention, Citoyenneté, Solidarité:** dirigé par Alexis Roy, qui a pour but l'organisation des événements de Solidarité en Ile-de-France, et le développement de ceux-ci.

- **le pôle Démocratie Étudiante:** dirigé par Pierre-Éric Bouette, qui réalise un annuaire des élus étudiants d'Ile-de-France, comme cela est en train d'être fait au niveau national, et qui regroupe l'ensemble des élus en conseil pédagogique et les élus CROUS parisiens et cristoliens. Il travaille sur ce qui peut être fait dans les IFMK et avec les CROUS.

- **le pôle Communication:** dirigé par Cécile Michel, qui est un lieu de mutualisation de tout ce qui se fait dans les IFMK et d'échange entre les BDE tant au niveau événementiel qu'au niveau partenarial. Il travaille à la rédaction d'une nouvelle charte des soirées en réfléchissant à l'inclusion de la charte des soirées responsables.

Depuis un an et demi, le réseau parisien devient plus fort et nous pouvons maintenant mettre en oeuvre les projets, dont le dernier en date est le Village Santé des étudiants pour le Téléthon (le plaisir à Alexis vous le présenter cf p12-13).

De plus, nous avons eu le plaisir d'accueillir une grande partie des IFMK de France au cours du Conseil d'administration de la FNEK en Novembre et c'est avec la même envie de partage que nous vous accueillerons à l'occasion du SNEEK et des IKEES en février.

Nicolas Fournis

Nicolas FOURNIS K2
Assas



Cécile MICHEL K3
CERRF



Alexis ROY K2
ADERF



Pierre-Éric BOUETTE
K3 Assas



La Charte Nationale des Soirées Etudiantes Responsables



Une campagne faite par la FAGE et relayée par le FNEK pour ses étudiants

Chez les jeunes, la première cause de mortalité est liée aux accidents de la circulation, malgré les nombreux efforts en terme de prévention routière engagés par le Ministère des Transports.

La majorité des accidents a lieu la nuit, en sortie de soirées, notamment de soirées étudiantes.

Conscientes de ce constat et d'une image bien souvent négative de soirées arrosées, les associations étudiantes du réseau FAGE, dont les kinés, mettent en place une Charte des Soirées Etudiantes Responsables.

Cette Charte a pour but de valoriser les associations étudiantes dans leur engagement pour la sécurité routière, de les encourager et les aider à poursuivre leurs efforts. Il s'agit d'adopter une attitude responsable, citoyenne et éthique.

Les associations étudiantes signataires s'engagent à mettre en place le kit « Soirée Etudiante Responsable » avec des posters, des bracelets pour les organisateurs et des dépliants expliquant le but de la Campagne. Ces outils permettent aux associations étudiantes signataires d'être identifiées comme étudiants militants et engagés dans l'organisation de soirées étudiantes responsables.

L'objectif de la FAGE dans cette campagne est de travailler main dans la main avec les associations étudiantes de son réseau et d'encourager les engagements citoyens et solidaires des étudiants pour qui la fête ne rime pas forcément avec prise de risque.

Il est possible de passer de bonnes soirées tout en conservant ses valeurs citoyennes et éthiques...

La fin des open-bars

Depuis septembre dernier, il est désormais fini le temps des soirées trop arrosées. La loi autorise uniquement la vente de verres et non la distribution gratuite. Il faut donc acheter chacun de ses verres. Il n'est plus possible de payer un prix d'entrée pour la soirée et avoir un accès libre au bar.



Gaëtan DUPORT K2 Orléans

Plus d'informations :
www.fage.org
solidarite@fnek.fr

Le Téléthon en Ile de France: un village santé pour l'événement

Al'heure où j'écris ces lignes, je suis en pleine remontée des fonds pour l'Association Française contre les Myopathies (AFM). Le Téléthon 2010 se termine et les étudiants kinés se sont encore mobilisés avec force et entrain.

Cette année le pôle Prévention Citoyenneté Jeunesse Solidarité (PCJS) de la FNEK est doté d'une antenne PCJS au niveau du réseau Ile de France. L'objectif est que les 8 IFMK d'Ile de France travaillent ensemble, en harmonie pour mener des projets de Solidarité, de Prévention. La FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiante) à laquelle adhère la FNEK, a toujours eu le désir d'unir les étudiants santé d'Ile de France dans un village téléthon 100% étudiant. Devant la motivation des étudiants en santé cette année pour la réalisation de ce projet, nous avons réussi à le mettre en place. La FNEK eut un rôle moteur et prépondérant par l'action des IFMK parisiens.

Le réseau kiné Ile de France comprend huit IFMK, il a d'abord fallu réunir tous les VP solidarité ainsi que les deux écoles d'ergothérapie. Cette année, ont travaillé en commun sur ce téléthon les IFMK de Liège, du CEERRF, de la Pitié, de l'ADERF, d'ASSAS, d'EFOM, de Saint Maurice et Saint Michel ainsi que l'ADERE (ergothérapeute).



La mobilisation des kinés/ergo a démarré mi octobre et était répartie en trois projets:

- une conférence présentée par l'AFM,
- une soirée ouverte à toutes les filières santé,
- la construction le village santé, le week end du 3 et 4 décembre.

Le mardi 23 novembre les choses commencent. C'est à l'école de l'EFOM que nous pouvions assister à une conférence présentée par M. François Berruer (en charge de la mobilisation jeunesse à l'AFM). La conférence portait sur l'AFM, le généthon, le téléthon, les maladies génétiques et avait pour objectif de répondre aux questions du type : Où vont les dons ? Que fait l'AFM ? Que sont les avancées permises par l'AFM ? Et bien d'autre...

La conférence s'est terminée par un apéritif offert par l'EFOM.

Le mercredi 1 décembre au soir, à la Pena Festayre sur le parvis de la villette se sont retrouvés les kinés, les ergos et les orthos pour une soirée de folie ! Une Soirée avec participation de 5 euros, intégralement reversée au téléthon qui fut un réel succès ! Les différentes filières ont pris un plaisir immense à se rencontrer et à passer une soirée ensemble. Cela a ouvert des discussions sur de futures soirées en collaboration. Le but de cette soirée était de rassembler des fonds pour le téléthon, ce fut chose faite avec environ 300 entrées soit une recette d'environ 1500 euros.

Mais le moment le plus important, le plus attendu et surtout le plus délicat était le village étudiant santé le 3 et 4 décembre.

Mené par la FAGE, le village santé réunissait les associations de médecine, de pharmacie, de psychomotriciens, d'orthophonie, d'EBISOL (Association Solidarité de Médecine Paris Bichat-Lariboisière), ainsi que les kinésithérapeutes et les ergothérapeutes ! Vendredi 8h du matin, rendez vous au plateau télé pour gérer le passage à 10h le lendemain des étudiants pour le grand défi. 17h : le village étudiant santé du



Le village santé et ses tentes prêtes à l'emploi

PCJS

téléthon ouvre enfin place Léon Blum, devant la mairie du XIème. Le froid est de la partie mais la solidarité et la motivation de chacun prend le dessus. La tente Kiné montée, les tables de massages sont installées, les bustes de massage sur les tables (cf photo), les crèmes, les solutions nettoyantes et c'est parti pour deux jours de village kiné.

La journée du vendredi est consacrée au massage, à la vente des objets téléthon (pin's, peluches, porte-clés...), on prospecte dans la rue, et on va au devant des gens. La bonne humeur, la sympathie, la chaleur des kinés attirent les plus courageux dans la tente malgré le froid.

Le vendredi soir, nous sommes 6 à rester sur le village santé la nuit pour garder le matériel.

Bonne ambiance au programme mais peu d'heures de sommeil dans le froid. Le village rouvre le samedi matin et c'est parti pour une nouvelle journée pleine de défis.

A 10h, en direct sur France 2, un grand défi télévisé est lancé pour les étudiants. En 50 minutes ils doivent monter un chromosome de 3m de haut avec des chouquettes (5500 chouquettes) représentant les dons récoltés par les étudiants.

Les étudiants en kinés se succèdent, toujours souriants et pleins de motivation. On ouvre les stands de jeu d'équilibre avec plateau de Castaing, un parcours en fauteuil roulant et un autre où les participants prennent la place de déficients visuels. Tout cela en collaboration avec les ergothérapeutes et les médecines de Créteil.



Étudiantes en pleine action sous un froid poignant ne les dérangeant pas.

Malgré une pseudo tempête de neige qui freine la venue des passants, les étudiants tiennent bon dans la joie, la musique et la fête ! A 16h, une accalmie amène une vague de passants au moment où commence le concert de rue. Les gens se succèdent pour se faire masser, les étudiants ravis les accueillent avec le sourire et les mains chaudes.

A 21h le village ferme ses portes et nous rangeons le matériel. Direction le plateau télé pour la clôture du téléthon avec tous les étudiants. Au final la mobilisation kiné d'ile de France a récolté près de 2500 euros auquel il faut ajouter les 2300 euros récoltés par l'école de St Michel qui ouvre ses portes pour les visiteurs et propose de les masser. Le total des dons récoltés pour l'ile de France s'élève à environ 4800 euros.

Cette mobilisation étudiante pour le téléthon fut une merveilleuse expérience de vie. Ajoutant cette touche si particulière de la vie étudiante que ne nous apporte pas l'école. Je tiens à remercier tous les étudiants qui ont participé à cet événement, notamment l'ANEMF, les orthophonistes, EBISOL, l'ADERE sans oublier les écoles de kinés du réseau île de France : Saint Michel, CEERRF, la Pitié, ADERF, ASSAS, EFOM, Liège et Saint Maurice.

Alexis Roy



Le FNEK TOUR... ou pourquoi envoyer en vadrouille un individu afin de faire le tour de la France ?

Il paraîtrait qu'un homme propriétaire d'une étrange voiture jaune parcourt la France. Les rumeurs à son sujet disent qu'il va d'IFMK en IFMK à la rencontre des différentes associations et des étudiants. Mais que fait-il réellement et quelle est la portée de son action ?

Se début de cette histoire remonte à cette lointaine rentrée de septembre 2010, dans la galaxie de l'étoile appelée Soleil, par un beau lundi matin, ce 20 septembre : Nantes ! Ce fut alors le commencement de la grande invasion des instituts de masso-kinésithérapie français. « Il faut être toujours prêt à faire la guerre, pour n'être jamais réduit au malheur de la faire » avait l'habitude de dire Fénelon. Et ce fut la première Déferlante qui s'abattit sur les IFMK provinciaux : Poitiers, Limoges, Bordeaux, Marseille, les premiers kilomètres s'enchaînèrent, puis Grenoble, Lyon, Saint-Etienne et Vichy. Victime du fouet de l'associatif kiné, les premières assos tombèrent...

La suite se fit plus lentement. Le WEF arrivant, la ligne d'attaque manqua de temps et de réapprovisionnement. Seuls Reims, Lille Catho, Lille Etat furent alors assaillis.

Nous voilà déjà début Novembre et notre aventure a pris du retard. Il fallut accélérer les choses. Il s'agit de ce que l'histoire appela la 2ème Déferlante ! Lors de cet assaut, ce fut au tour de Berck, Montpellier, Dijon, Besançon, Nancy puis Amiens, Rouen et enfin Alençon de subir le joug de l'envahisseur.

Malheureusement, cette 2ème vague ne remplit pas à 100% ses objectifs. La FNEK mit alors en place des frappes chirurgicales suite à la question posée par [Stanislaw Jerzy Lec] « Quand lancerons-nous un missile de la pensée au-delà des frontières de la raison ? » Ce fut donc au tour de Rennes, Strasbourg et Toulouse d'en subir les conséquences.

Mais pourquoi user d'autant de moyens, humains et matériels (bus, métro, tramway, train et évidemment la Saxobic-mobile) afin de vous rencontrer ?

Dans chaque IFMK, les ressources humaines se sont efforcées de rencontrer les K1, jeunes padawans associatifs, souvent peu renseignés et attirés par le côté obscur de la Force. Cela dans l'objectif de les amener, prêchant la bonne parole de Saint l'Associatif, évêque sous l'ère Carlos et Dolto, à leur faire connaître la FNEK, ses missions, ses rôles, ses valeurs, leur expliquer le fonctionnement de l'e-fnek outil plus qu'indispensable pour un étudiant kiné souhaitant devenir jedi. Mais, soif de batailles et de combats, ces ressources s'efforcèrent de rencontrer également les ambassadeurs associatifs locaux : les BDE, les aider dans leur quête associative, mieux les connaître, trouver des solutions aux problèmes et tenter de répondre à leurs attentes.



Au final, après plus de 7500 km en saxobic-mobile, une quinzaine de billets de train et 2 mois plus tard, cette campagne d'invasion a porté ses fruits : le Conseil d'Administration a réuni 26 associations alors que la moyenne antérieure était aux environs de 20/21 associations. Même si le FNEK Tour n'est pas le seul responsable de cette affluence, les liens créés entre la FNEK, les associations locales et les étudiants par cette action nous permettront sûrement par la suite de travailler dans de meilleures conditions.

Le Bon Combat est celui qui est engagé au nom de nos rêves. [Paulo Coelho]

Luc PÉTRIAT CM FORMATION de la FNEK



Voici en exclusivité le bolide qui permet au CM formation de parcourir la France entière. Impressionnant !

Le nouveau rendez-vous de l'année organisé par la FNEK !

Cette année, la FNEK organise deux nouveaux événements : le SNEEK et l'IKEES les 12 et 13 Février à Paris.

LE SNEEK

Le Séminaire National des Elus Etudiants en Kinésithérapie (SNEEK) s'adresse tout particulièrement aux Elus en Conseil Pédagogique (ou « délégués ») mais aussi aux Elus CROUS de tous les IFMK. En ce début d'année 2011, les décisions politiques vont enfin tomber et nous serons fixés sur notre intégration à l'université, la reconnaissance de notre diplôme, ainsi que le nombre d'années d'études. Et oui, la réingénierie de notre Diplôme d'Etat arrive enfin à son terme avec l'élaboration d'un nouveau programme pour notre formation initiale. De plus, le texte de gouvernance des IFMK va lui aussi changer. Beaucoup de nouvelles choses qui amènent leur lot de questions :

Quels sont ces changements ? Comment se compose le programme ? Quelle est cette nouvelle formation initiale qu'il va falloir mettre en place dans nos IFMK ?

Tout cela va se définir en Conseil Pédagogique. C'est là que des étudiants formés pourront parler en connaissance de cause et être force de propositions dans la mise en place du nouveau programme. Autant dans les problématiques concernant la vie étudiante que l'aménagement des cours ainsi que le contenu pédagogique!!

Comment répondre aux questions d'application du nouveau programme de formation, à quoi va-t-il falloir faire attention : cours magistraux, cours théoriques, stages, 4 années d'études ? Et pour le nouveau texte de gouvernance, quelques pistes : nouvelle franchise, modalité de présentation aux sessions d'examens, création d'un conseil de la vie étudiante qui se réunit une fois par an...

Les formations du SNEEK vous permettront de savoir quels seront les sujets abordés par ce conseil, comment parler de l'aménagement des emplois du temps, de la pause méridienne, de l'animation de l'IFMK, ainsi que du local pour l'association.

Encore une série de questions ! N'hésitez plus, le SNEEK est fait pour vous, afin que vous représentiez au mieux les étudiants qui vous ont élus !

Pour les problématiques concernant le Centre des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), les élus pourront obtenir de nombreux renseignements sur les modalités de ses missions mais également approfondir les problématiques actuelles : bourses des Formations Sanitaires et Sociales (dont les kinés) avec la région, restauration et logement étudiant...



Les IKEE'S



En parallèle du SNEEK auront lieu les IKEE'S (prononcer à l'américaine « I Kiss »).

Ce Week-end sera novateur dans le réseau des associations en rééducation-réadaptation. Il aura la particularité d'inviter des étudiants en Kinésithérapie (via la FNEK) et des étudiants en Ergothérapie (via l'UNAEF). Les IKEE'S visent les chargés de solidarité et les chargés d'événementiel. L'organisation sera sous la forme d'un week-end de Formation classique dans le but de mieux comprendre l'organisation des différents temps forts en solidarité comme le Téléthon et les Virades de l'Espoir.

Au parcours classique viendront se greffer deux réflexions :

- la première permettra d'éclaircir les changements à opérer dans nos soirées. Avec une réglementation de plus en plus ferme, que vont devenir nos soirées ? De quelle façon s'amuser sans enfreindre la loi ?

- la seconde sera sur le rôle que jouent les associations de malades. Mis en valeur, au cours d'événements ponctuels, nous aurons le temps de discuter avec eux sur leur rôle au quotidien et leur implication auprès des malades. Qu'attendent-ils de nous, futurs rééducateurs ? Que vivent-ils au quotidien ?

Enfin, nous comptons sur la présence de la Fédération Française du Handisport pour nous expliquer les partenariats possibles avec nos associations locales.

Luc PÉTRIAT CM Formation de la FNEK et Gaëtan DUPORT VP Jeunesse de la FNEK

Formation

Retour sur le WEF de Reims, les coulisses d'un telle organisation

Suite au WEF (week-end de formation) 2010 organisé par Reims, de nombreuses nouveautés ont fait leur apparition. Nous vous proposons de découvrir les coulisses d'une telle organisation, ou plutôt de ressentir ce qu'organisateurs et formateurs ont vécu durant ces trois jours aussi intenses que productifs au travers d'interviews exclusives.

Une équipe de plusieurs organisateurs s'est mobilisée pour que l'événement se déroule dans les meilleures conditions. Découvrons avec combien d'énergie et de motivation leur engouement à fait que l'événement phare de la rentrée fut une réussite.

Benjamin Barthe fut l'un des principaux acteurs de cette organisation, il a accepté de nous faire part de son expérience et de son vécu.

BDK: Benjamin, tu es l'un des principaux organisateurs de cet événement, actuellement K2 à Reims, peux-tu nous présenter ton équipe, combien étiez-vous et quel était le rôle de chacun ?

Benjamin Barthe (BB): Au départ, nous étions une équipe de quatre personnes :

- **Gaétan Spiesser**, jeune diplômé, coordinateur a initié le mouvement et s'est occupé de contacter les partenaires, ainsi que les services comme le Restaurant Universitaire, la société de transport etc... tout ce qui pouvait être fait par téléphone. Sa situation géographique ne lui permettant pas d'être sur place, il s'occupait principalement de tout ce qui pouvait être fait à distance.

- **Franck Muffat**, jeune diplômé lui aussi, s'est surtout occupé des logements (hôtel et particuliers)

- **Marc Sengers**, K2, s'est occupé de l'organisation des soirées : réservation des restaurants/bars.

- Moi-même (**Benjamin Barthe**), je me suis occupé de la signature des contrats avec l'administration, et de toute la logistique au niveau de la faculté (les salles, le matériel, etc...) des préparatifs, ce qui m'a pris beaucoup de temps, étant en période de stage juste avant. Heureusement, mon vendredi fut libéré (merci à Monsieur Quinart, directeur de l'IFMK de Reims pour cela).



Benjamin Barthe,
Président de la CEMKR

A cette équipe se sont rajoutés:

- **Alexandra Mitton**, K2, qui a géré une bonne partie des bénévoles leurs créneaux et la distribution des tâches.

- **Benjamin Marchand**, K3. Il était le « second couteau » et nous a aidé sur des choses diverses et variées.

- **Luc Petriat**, chargé de mission de la FNEK, qui m'a beaucoup aidé pour l'obtention de la faculté de médecine, ainsi que pour l'organisation de l'équipe juste avant l'événement.

Pendant l'événement, nous nous sommes répartis les tâches de manière naturelle : Alexandra s'est occupée de ce qui concernait la nourriture avec ses bénévoles (courses, préparation, etc...). Gaétan, Benjamin, Marc, Franck et moi nous occupions de la logistique, que ce soit pour les salles, pour le transport des bagages, l'installation des stands etc...

BDK: La faculté de médecine Reims nous ayant prêté ses locaux, trouves-tu que cela ait aidé au niveau organisation dans le déroulement de l'événement et que conseillerais-tu aux futurs organisateurs ?

BB: Il est vrai que la faculté de médecine n'était pas l'établissement où nous devions faire le WEF au départ, puisque nous pensions le faire dans l'IRF (Institut Régional de Formation) qui est tout neuf.

Le WEF s'est donc passé à la faculté de médecine, non sans complication, puisque ce fut un parcours du combattant pour avoir les locaux (dont l'autorisation a été signée le vendredi, c'est-à-dire la veille du WEF). Luc a dû rencontrer le président de l'université de Reims pour exposer le projet, nous avons dû voir le directeur de l'hygiène et la sécurité, avoir son autorisation, etc... Autant dire que ce n'était pas simple. Mais cela ne se passe pas de la même manière dans toute les facultés, et utiliser la faculté de médecine aura en fait été un vrai avantage. Tout était réuni dans un seul hall: les salles, les amphis, le restaurant universitaire ce qui, je pense, a beaucoup plu aux participants, et a considérablement simplifié notre organisation. Par exemple, pour le Knowledge café, nous avions besoin de beaucoup de place (car 270 personnes étaient prévues au départ), mais le hall devant le restaurant universitaire permettait d'avoir cet espace.

BDK: L'organisation du knowledge café, grande nouveauté cette année a remporté un franc succès. Cela a d'ailleurs porté ses fruits puisque plusieurs villes sont en train d'en organiser un. Quelle a été ta réaction lorsque le pôle formation t'a présenté le projet ? Peux-tu nous dire en deux mots, quel est l'objectif d'une telle formation ?

BB: Lorsque le pôle formation m'a parlé de ce projet, je ne savais pas ce que c'était ni en quoi ça consistait, mais il s'est avéré que ce fut relativement simple à organiser (logistiquement parlant): des tables des chaises, de quoi boire et manger ainsi qu'un formateur par table. De là, les participants peuvent/doivent participer pour faire avancer une discussion, un débat. Ce qui revient à un partage d'idées dans une ambiance conviviale, quoi de plus efficace ?

BDK: Tous les participants, autant formateurs que formés ont passé de très bonnes soirées sans jamais se soucier de ne pas retrouver le chemin du retour, de ne pas pouvoir rentrer. Une confiance totale a été faite à l'équipe. Peux-tu nous parler de cette organisation ?

BB: Pour ce WEF, notre but était que tout se passe bien, que ce soit au niveau des formations, ou au niveau des soirées. Pour simplifier la vie des participants et assurer leur sécurité, nous avons décidé de mettre en place des navettes les amenant directement du lieu de formation aux soirées, et de les ramener des soirées à l'hôtel. Il y avait des horaires à tenir, mais nous nous sommes organisés pour remplir chacune des navettes et ne perdre personne en route. Aucun participant ne s'est soucié du retour, ils se sont détendus et nous les prévenions quand nous devions partir.



Formation

Membre de l'équipe des Formateurs entre passion et engagement que font-ils ?

Un Week-End de Formation (WEF) c'est aussi quelques 27 formateurs afin que les étudiants suivent et découvrent des formations avec un grand nombre de thèmes, balayant tout ce que le monde associatif peut leur proposer. Allant des plus spécifiques comme l'enseignement supérieur et les clés de la réingénierie, à l'organisation d'un événement tel qu'une soirée responsable, en passant par un point solidarité sans perdre de vue des sujets tout aussi intéressant tels que la publication, le fonctionnement général d'une association et bien d'autres encore...

Cette année, la solidarité a provoqué un franc engouement. Grâce à quels moyens les formateurs ont-ils réussi à rendre leurs formations « attrayantes », qui se cache derrière cette réussite ? Découvrons cela à travers l'interview de Julien Grebille, un de ces bénévoles qui attire les foules.

BDK: Les résultats annoncent un nombre moyen de participants d'une vingtaine de personnes par formation « solidarité », comment expliques-tu un tel succès ?

Julien Grebille (JG): J'aurais aimé pouvoir dire que mon physique y est pour quelque chose mais je n'y crois pas vraiment.

Je n'ai pas vraiment analysé le pourquoi d'une telle progression, j'ai juste profité.

De plus en plus d'associations s'investissent dans la solidarité car elles ont compris les bénéfices en termes de visibilité au sein de leurs IFMK mais également auprès du grand public et des institutions. Elle apporte également un plus car nécessite souvent la participation des nombreux étudiants et donc permet à ceux-ci d'échanger entre eux et de se rapprocher de leur asso par un autre biais que les soirées ou WEI. Ainsi, la demande en formation sur le thème de la solidarité augmente.

Je pense que la recherche d'attractivité des formations y est également pour quelque chose. Si les thèmes ont peu changé, le contenu évolue ainsi que les méthodes. Nous avons essayé cette année d'intégrer encore plus l'étudiant en réduisant au maximum le théorique et favorisant au maximum l'échange, le travail en groupe et la mise en situation.

Je pense que cela a été payant.

Enfin, au-delà de l'affluence croissante aux formations de solidarité au WEF, l'organisation des IKEE'S en février, révèle la place toujours plus importante de la Prévention Citoyenneté Solidarité Jeunesse (PCSJ) en Conseil d'Administration et enfin la présence de deux VP chargés de la PCSJ au sein de la FNEK montre encore l'augmentation de cet intérêt.

BDK: Cela fait maintenant 2 années que tu es formateur. Aux vues des différents événements de formation de la FNEK, as-tu l'impression d'un changement, une orientation prise par les formations, ou même une évolution dans les attirances et préférences des participants ?

JG: J'ai en effet connu 2 WEF (Bordeaux et Reims) en tant que formateur mais également 2 (Amiens et Lyon) en tant que participant.

Depuis Amiens les changements ont été nombreux. D'abord par une explosion du nombre de parcours et de créneaux de formations : 3 parcours (débutant, intermédiaire et confirmé) lors de mon premier WEF et 10 parcours à Reims englobant toutes les composantes de la tenue d'une asso.

Cette évolution s'est faite pour suivre la



Julien Grebille MKDE Formateur du pôle PCSJ

demande toujours croissante de formations puisque le nombre de participants augmente d'année en année avec 250 personnes lors du WEF de Bordeaux. Cette demande aboutissant aujourd'hui avec le « Formation Tour » qui permet aux Bureaux Des Etudiants (BDE) de faire venir sur demande des formateurs de la FNEK directement sur place pour compléter la formation des élus locaux. Une autre évolution que j'ai pu constater en 4 ans, c'est la diminution de la part de formateurs venant de la FAGE si bien qu'aujourd'hui la grande majorité des formations sont dispensées par des formateurs issus des associations de la FNEK. Ceci montre la qualité croissante des formateurs kinés.

Formation

Enfin, le format du WEF est l'une des dernières évolutions importantes à mes yeux. Nous sommes passés cette année de 2 à 3 jours de formation, ceci pour décondenser un peu le programme mais aussi pour laisser la place à de nouveaux modes de formation tels que le knowledge café.

Au niveau des orientations il y a évidemment tous les 2 ans un accent mis sur les élections CROUS et un thème spécifique lors des colloques. Hormis cela, je ne vois pas d'orientations particulières des formations si ce n'est la volonté perpétuelle d'améliorer celles-ci et de faire en sorte qu'elles soient les plus attractives possible et qu'un étudiant arrivant au WEF puisse trouver son bonheur quelque soit sa sensibilité et son orientation au sein de l'asso.

Concernant les attirances des participants, les formations phares sont celles concernant l'évènementiel. La PCSJ et les formations concernant les élus et les œuvres sociales ont toujours été en retrait même si leur fréquentation augmente. Je ne saurais dire au « détriment » de quelles formations.

Au final, en 4 ans le WEF est devenu LE rendez-vous du réseau associatif FNEK, il incarne une machine énorme du point de vue organisationnel mais reste malgré tout efficace si l'on regarde les évaluations de qualité. Malgré le nombre toujours plus important de participants, le WEF garde son côté convivial permettant l'échange et la cohésion du réseau.

"faire partie du pôle formateur est en quelque sorte une reconnaissance de l'engagement associatif"

BDK: Le pôle formateur est composé aujourd'hui de 27 membres, et il existe depuis plus de 2 ans. Quelles raisons t'ont poussées à en faire partie ? A quel moment et suite à quels événements ton envie de passer « de l'autre côté » s'est-elle manifestée ?

JG: Ma première année en tant que formateur était le prolongement logique de mon engagement au sein du bureau national de la FNEK. Mon envie d'intégrer, cette année encore, le pôle formateur est venue de l'envie de poursuivre et d'améliorer la formation concernant la PCSJ.

L'envie notamment de revivre l'ambiance du WEF (ces événements sont riches en émotions), retrouver des anciens, d'échanger avec les nouveaux, voir le devenir de la FNEK et bien sûr le côté festif si particulier des étudiants kinés qui est quelque chose de très important pour moi.

Je pense que faire partie du pôle formateur est en quelque sorte une reconnaissance de l'engagement associatif, du travail fourni et des compétences acquises lors de ces années d'investissement. Et en même temps le fait d'avoir cette « expertise » nous donne un devoir de transmission pour faire évoluer les associations et tirer le monde associatif vers le haut.

BDK: Pour terminer cet interview que conseillerais-tu aux futurs formateurs, et aux personnes qui souhaiteraient devenir formateur mais qui ne le savent pas encore ?

Tout d'abord je leur conseillerais de venir lors des évènements FNEK afin de tâter l'ambiance, c'est à mon avis de là que vient la motivation pour s'engager. Devenir formateur ne doit être vécu comme une contrainte mais une opportunité de partage et d'échange, comme je le disais plus haut, une reconnaissance de son engagement.

Pour ceux qui ne se sentent pas capables de former ou de parler devant des dizaines de personnes, il ne faut pas s'inquiéter de ça : ils ne seront pas lâchés, les formateurs sont eux-mêmes formés à gérer un atelier de formation, à parler devant des personnes. Il y aura toujours quelqu'un pour aider, conseiller et soutenir un formateur dans le besoin, les anciens sont aussi là pour ça.



Propos recueillis pour le BDK par
Matthieu GUEMANN

Formation

La Formation dans ton IFMK ! Simple: une action de tutorat

Un tutorat dans son école ! Un projet simple et avantageux !

Comment d'une simple idée et d'une envie d'aider les nouveaux à mieux entrer dans les études s'est construit un projet qui se pérennise et satisfait même les professeurs.

POURQUOI UNE ACTION DE TUTORAT ?

Le tutorat rentre dans le cadre des services à l'étudiant, il permet donc de créer une solidarité entre les promotions, de dynamiser l'école. C'est d'une puissance incontestable, cela soude véritablement les étudiants développant une bonne cohésion entre eux. En début d'année notamment, un tel événement rassemble les étudiants favorisant ainsi les échanges et nous faisons connaissances plus facilement !!

- Il contribue à la réussite des étudiants par l'entraide. Et à une première approche du mode de fonctionnement de l'IFMK au niveau du déroulement des examens. Cela permet d'éviter le stress inutile précédent l'épreuve et de faire le point sur ses acquis sans pression afin de mieux orienter son travail.

- Nous pouvons imaginer toute forme de tutorat mais la plus fréquente repose sur un soutien pour les premières années. Ils arrivent à l'école, n'ont pas de repères. Le tutorat permet ainsi de les guider dans ce nouveau système d'évaluation des cours (les oraux, répondre à des questions plus ou moins larges et non plus à des QCM !)

Toutes actions de tutorat peuvent être imaginées, des examens écrits blancs (questions/corrections faites par des tuteurs ?, des professeurs ?), des oraux blancs ou des permanence/ED après les cours dispensés par les tuteurs K2 ou K3...

Le tutorat enrichit aussi les tuteurs, en leur permettant d'entretenir leurs connaissances et savoirs. Il permet de développer des compétences à travers des capacités à conseiller, former, évaluer.

QUELS SONT LES RÔLES DE TON ASSOCIATION DANS LE TUTORAT ?

- L'association des étudiants aura un rôle essentiel. Elle crée une base de travail. Il peut en effet exister au sein des BDE une personne référente dans le tutorat ou les services à l'étudiant en général. Celle-ci peut ainsi planifier les actions dans l'année, gérer les équipes de tuteurs. L'association met en place les actions ou du moins les facilite par ses relations privilégiées avec l'administration de l'école.

- Enfin pour son image extérieure, et à travers la promotion de l'association, le tutorat constitue une excellente « pub » auprès des institutions, médias, ou conseil pédagogique.

Un tutorat dans l'école donnera du poids, de la crédibilité à l'association. En effet, face aux partenaires, nous pourrons dire que l'association ce n'est pas que des soirées et événements festifs.

QUELLES SONT LES GRANDES ÉTAPES POSSIBLES DE PRÉPARATION D'UNE ACTION DE TUTORAT ?

- 1 Construire le projet : à l'aide d'une fiche projet
- 2 Soumettre l'idée aux étudiants ciblés : recruter des tuteurs, informer les K1.
- 3 Collaborer avec l'IFMK et les enseignants, le directeur est-il d'accord pour le prêt de salle... (en général oui), sujet blanc élaboré par le professeur de la matière.
- 4 Coordonner l'équipe de tuteurs : il faut les impliquer dans la préparation !!
- 5 Réserver les locaux/salles nécessaires
- 6 Imprimer les sujets/corrections suffisamment à l'avance, établir les plannings, faire les groupes de corrections
- 7 Le Jour J : gérer les tuteurs (rôle de la personne référente), préparer les salles, éviter le retard
- 8 Après l'action de tutorat, faire un bilan (fiche d'évaluation) et un pot pour fêter la fin du tut'

Ça se passe comme ça à Orléans !

Bienvens à Orléans, le jour du tutorat du module d'anatomie! Les K1 ont révisé dur toute la nuit (ou pas!), ils sont marqués de cernes et n'ont pas encore pris connaissance de la moitié du programme... C'est sûr le tutorat ça force à s'y mettre! Les tuteurs se demandent s'ils seront capable de répondre à toutes les questions, ont apporté leurs 3 tomes d'anatomie (au cas où!) et se souviennent avec nostalgie de l'époque où c'était eux, les K1!

Peu importe, même après une longue journée de cours, tout le monde se motive pour l'épreuve. Le brouhaha du hall se disperse progressivement jusqu'au silence de la salle d'examen. Chacun à sa place, on distribue les copies et c'est parti pour 1h à plancher sur l'insertion du grand pectoral, le trajet du nerf sciatique ou la description de la surface articulaire du talus. Le gong retentit : ramassage et répartition des copies entre les différents tuteurs.

Le stylo rouge signe le passage du K2 en un correcteur plus ou moins indulgent! Mais ce qui compte pour l'examen blanc ce n'est pas la note, mais plutôt toute la méthodologie qui pourra être expliquée en ED. Les K1 en petits groupes vont pouvoir avoir toutes les explications souhaitées grâce à leurs prédecesseurs K2.

Bientôt arrive ce fameux lundi, 8h30, pour le déroulement de l'épreuve, la vraie. A ce moment là, chacun est seul face à sa copie et on espère que tous les conseils apportés seront bénéfiques. Après, cela ne dépend plus de nous...

Quelques semaines plus tard, les K3, de retour après 2 mois de stage, se sentent pousser des ailes pour venir évaluer la pratique de la relève, les K1. C'est à peine rentré, qu'une semaine marathon débute. Les tuteurs, en binôme, vont se prendre au jeu du jury impassible, pointilleux ou bavard... Cela permet aux K1 de gérer leur stress pour l'épreuve oral. Chaque soir, après un temps de préparation des quatre questions, nos jeunes K1 exposent leur pratique avec un autre petit kiné comme cobaye. Après les 30min réglementaires de passage, une régulation est faite.

Cela permet de donner quelques petits « trucs » pour le jour de l'examen, les choses à faire et à ne pas faire... parce que les K3 aussi, quand ils étaient jeunes, ils ont fait des erreurs et ils s'en souviennent! Après avoir épousé toutes leurs questions auprès des tuteurs, ce qui permet d'être plus rassuré face à la perspective du VRAL examen, les K1 ont encore quelques longues soirées pour être au point sur les derniers détails...

Le jour J chacun découvre son jury et là ça ne rigole plus, c'est bien un vrai kiné qui évalue! Alors? Finalement, ce n'était pas si difficile que ça!?

Dossier TUTORAT RÉDIGÉ PAR:

*Nolwenn POQUET, K3 Orléans
et Guillaume KAMIN, K3 Orléans*



ALORS BIENTÔT UNE ACTION DE TUTORAT DANS TON IFMK ??

Futurs Diplômés, vous allez prochainement Adhérer à une Association de Gestion

**Avec votre adhésion, nous vous offrons
gratuitement notre logiciel de Comptabilité**

Compta Expert

Pour la télétransmission Internet de votre déclaration Professionnelle à l'Angak et au centre des Impôts

Toute l'Information chez vous avec la revue Ecogestion, l'Infomail et sur WWW.Angak.com



Tous Conseils comptables
sur RDV, tel, mails ...

Séminaires de formation Gratuits



**Venez nous rejoindre et
Adhérez dans les
5 premiers mois
de votre Activité Libérale**

Partenaire



Agrement n° 14-AP6-02

Association Nationale de Gestion
Agrée de Professions de Santé



Demande de documentation

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : tél : Code Postal :

Date de début d'exercice libéral : / /

A renvoyer à l'Angak : 6, rue Emile Zola -BP85817 - 31505 Toulouse Cedex 5
Tél. 05.61.99.52.10 - Fax. 05.61.26.20.86 - www.angak.com - E-mail : info@angak.com

**L'Adhésion à une Association de Gestion Agrée
évite la Majoration de 25% sur votre Bénéfice Imposable**

Kinési « thérapie manuelle » versus ostéopathie

DOSSIER THERAPIE MANUELLE

Vers une nouvelle fracture thérapeutique ?

A travers ce numéro, le BDK vous propose un dossier consacré à la thérapie manuelle. Celui-ci ce compose d'un article du magazine "Kinésithérapie la Revue" ainsi que d'une interview d'un expert du sujet traité. Nous tentons d'établir un tableau de l'actualité du sujet et de le rapprocher des attentes et des questionnements des étudiants.

Thème d'actualité, thème polémique s'il en est, la thérapie manuelle, quelles que soient les formes qu'elle revêt, fait depuis son commencement couler beaucoup d'encre... Revenons donc sur différents points de dissension !

Résumé

En France kinésithérapie et ostéopathie peuvent être perçues pour le moins comme deux « soeurs ennemis » dans un monde de la santé, de plus en plus mondialisé, où les enjeux politico-financiers peu ou prou combinés au pouvoir de la sphère syndicale sont bien réels.

MOTS-CLÉS

Kinésithérapie Manuelle – Thérapie Manuelle – Ostéopathie

© 2010. Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Les enjeux financiers

Ils ne sont pas négligeables pour bon nombre d'organismes de formation qui se réclament tant de la thérapie manuelle que de l'ostéopathie.

Les écoles privées d'enseignement de l'ostéopathie semblent se livrer ici un combat sans merci pour obtenir un monopole qui prend la forme d'une véritable manne financière en la matière. Les études coûtent chères, voire très chères, aux familles d'étudiants le plus souvent déboutés des formations plus classiques (médecine, kinésithérapie...). Les écoles parfois n'hésitant pas à recruter directement après le bac des jeunes qui seront formés en 3 ans après avoir déboursé au bas mot 9 000 € l'année de formation. Se retrouver à 21 ans sur le marché du travail avec un diplôme que l'on ne peut pas moins qualifier de diplôme acheté, n'est-ce pas là manquer de raison ?

En parallèle à ces formations privées de qualité inégale, émerge une filière universitaire qui se veut proposer aux professionnels de santé diplômés, avec expérience et ayant validés un certain nombre de pré-requis, des formations diplômantes sans « aura » et accessibles sur le plan financier... Cette re-distribution des cartes fera sans doute réagir les premières qui, outre le fait de s'affronter entre elles, auront désormais à faire face à un nouveau contradicteur de poids dans cette affaire !

Les enjeux politiques

Le gouvernement ne peut que se frotter les mains en se dégagant d'une bonne partie de sa mission éducative. Les études, nous l'avons dit, sont à la charge des familles : la libéralisation de l'enseignement est ainsi ouverte à tout va, aux dépens de notre chère valeur républicaine d'égalité des chances, valeur utopique à laquelle plus beaucoup de monde ne souscrit aujourd'hui.

Les sources d'économie budgétaire ne s'arrêtent pas en si bon chemin... Encourager les soins non remboursés, voilà aussi une bonne affaire pour nos hommes de pouvoir ! Quant à la qualité de l'enseignement, au niveau de délivrance de diplômes, à la prise en charge des « consommateurs » de santé, et bien il est plus facile de botter en touche et d'abandonner le sujet, que de prendre de véritables responsabilités politiques. A l'heure où la formation de masso-kinésithérapie suit une « réingénierie » depuis plus de 3 ans en s'appuyant sur un référentiel de compétences, le Ministère reconnaît les formations en ostéopathie sur un volume horaire d'enseignement. Pourquoi ne pas définir un référentiel de compétences pour les ostéopathes ?

Le risque de lendemains qui déchantent (les accidents secondaires à certaines techniques avec impulsions sont loin d'être rares) ne semble pas préoccuper ceux qui organisent la santé en France, plus en fonction de leurs propres échéances électorales que de l'intérêt des patients. Pour preuve, la façon dont ils ont ignoré le texte portant sur l'ostéopathie et la

chiropraxie, adopté par l'Académie Nationale de Médecine du 10 janvier 2006 (encadré 1).

Les enjeux syndicaux et ordinaux

Ils ne sont pas en reste. Les kinésithérapeutes, rappelons-le, sont en très grande partie à la base de la naissance et du développement de l'ostéopathie en France. Bon nombre de médecins, voire de « ni-ni », ont d'ailleurs été formés à l'ostéopathie par des masseurs-kinésithérapeutes. Les représentants de la profession qui n'existent essentiellement qu'au travers des thérapeutes à jour de leurs cotisations n'entendent pas lâcher la partie aussi facilement face aux médecins-ostéopathes ou autres « ni-ni » qui souhaitent eux aussi avoir leur part du gâteau! Défendre la profession en revendiquant la reconnaissance d'une certaine forme de kinésithérapie qui se voudrait à dominante ostéopathique, est-ce là la meilleure façon de promouvoir notre discipline ? Il est vrai qu'à l'heure actuelle, la seule façon pour un kinésithérapeute d'accéder sans enfreindre la loi à un secteur d'exercice à honoraires libres passe par une reconnaissance d'un diplôme d'ostéopathie...

À ce titre d'ailleurs, les médecins-ostéopathes peuvent percevoir les honoraires d'une consultation classique que le patient se fait rembourser par sa caisse d'assurance-maladie et/ou sa mutuelle, avec pour effet un allègement non négligeable de sa « facture ostéo » : à quand la même reconnaissance pour les kinésithérapeutes-ostéopathes ?

ENCACRÉ 1

Texte du 10 janvier 2006, intitulé « Ostéopathie et chiropraxie », adopté par l'Académie Nationale de Médecine (146 voix pour, 4 abstentions).

En complément à son communiqué de mars 2004 relatif aux applications de la Loi du 4 mars 2004 (article 75), l'Académie Nationale de Médecine rappelle les deux points suivants :

1. Les manipulations vertébrales exigent un diagnostic médical préalable, en dehors de tout contexte philosophique. Elles engagent la responsabilité du médecin manipulateur en raison d'accidents possibles, en particulier dans la manipulation du rachis cervical de la femme jeune. L'ostéopathie ne saurait avoir en elle-même aucune valeur scientifique et certainement pas préventive, notamment chez le nouveau-né.
2. Les autres techniques manuelles utilisées dans un but thérapeutique sont nombreuses mais proches de celles enseignées dans les écoles de kinésithérapie, dont la qualité et la rigueur sont reconnues en France. Ces écoles doivent continuer à assurer cette formation de kinésithérapie complétée par une formation en ostéopathie et en chiropraxie. Toutes ces techniques manuelles ne peuvent être pratiquées qu'après prescription médicale.

Pour copie certifiée conforme,
Le secrétaire perpétuel,
Professeur Jacques-Louis Binet



Figure 1. Technique manuelle de relâchement myofascial : kinésithérapie ou ostéopathie ?

À quand la mise sur pied d'égalité de tous les professionnels de santé ostéopathes, afin de proposer aux patients des prises en charge individuelles sur des bases tarifaires comparables ? À quand la fin de la médecine à deux voire trois vitesses et l'arrivée d'une nouvelle éthique de « soins équitables » ? Ou bien faut-il encore accepter une nouvelle fracture thérapeutique ? Les mutuelles commencent à le comprendre puisqu'elles sont de plus en plus nombreuses à présenter à leurs adhérents des forfaits annuels de remboursement de consultations ostéopathiques. Mais tous nos patients ne peuvent pas payer le surcoût de cotisation qui en découle.

Kinésithérapie et ostéopathie: deux « sœurs-ennemis » ?

Si l'on prend la frange qui sépare les techniques de thérapie manuelle « kinésithérapique », nous nous en tiendrons là pour le moment, de celle des techniques ostéopathiques appliquées au domaine musculo-squelettique, il est aisément vérifiable que cette frange est on ne peut plus mince.

Les bases fondamentales anatomiques, physiologiques et pathomécaniques sont les mêmes que l'on se place du point de vue kinésithérapie ou ostéopathie. Pourquoi alors en irait-il différemment pour ce qui touche leurs applications pratiques ?

Que dire de la mobilisation passive, du massage, du contracter-relâcher, du drainage lymphatique (liste non exhaustive) face aux techniques articulatoires, tissulaires, myotensives ou autres fasciathérapie...

Plus concrètement, quelle différence significative existe-t-il entre mobilisations passives spécifiques en glissement vertébral de type Sohier ou Maitland et techniques dites fonctionnelles chères aux ostéopathes ? Le « thrust » sans doute (nous ne sommes plus alors dans ce qui touche du traitement fonctionnel), mais bien averti qui pourrait l'avancer avec certitude ! Le raisonnement clinique est variable entre les différents courants thérapeutiques. Est-il bien défini et bien clair pour chaque praticien ?

Pas vraiment, car là où la médecine allopathique bute, les médecines douces éclosent. Explication : actuellement aucun moyen d'investigation moderne (IRM, scanner, reconstruction 3D, etc.), aucune étude clinique (double aveugle, population randomisée...) ne peuvent affirmer de manière formelle que les techniques ostéopathiques relevant du domaine dit « sensoriel » (techniques crânio-sacrées, techniques viscérales, MRP...) reposent sur des fondements scientifiques.

Et à juste titre sur ce point-là, les professionnels du « sensoriel » se frottent les mains : rien ne peut prouver qu'ils ont tort ou bien raison (pourvu que ça dure...), ils peuvent donc proposer leurs services en toute sérénité et encore pour longtemps, à cette frange non négligeable de patients plus enclins aux médecines alternatives qu'aux traitements conventionnels... Lésotérisme (certains vont jusqu'à invoquer le « brassage moléculaire » pour expliquer leurs techniques), ça peut rapporter gros ! Là encore, le poids des affirmations n'étouffe que de trop le champ de la réflexion...

Et si la problématique était posée différemment ?

Si, comme partout dans le reste du monde, la kinésithérapie (pourrait-on parler de physiothérapie) était garante, en France, de la thérapie manuelle ? Si ces techniques manuelles reposaient sur les critères de validation de l'evidence-based practice (via la base de données Internet PEDro, qui fonctionne déjà dans ce sens) ? Si comme partout dans le reste du monde, l'ostéopathie « sensorielle » en France

était rangée et reconnue à sa juste valeur comme médecine douce au même titre par exemple que l'homéopathie ?

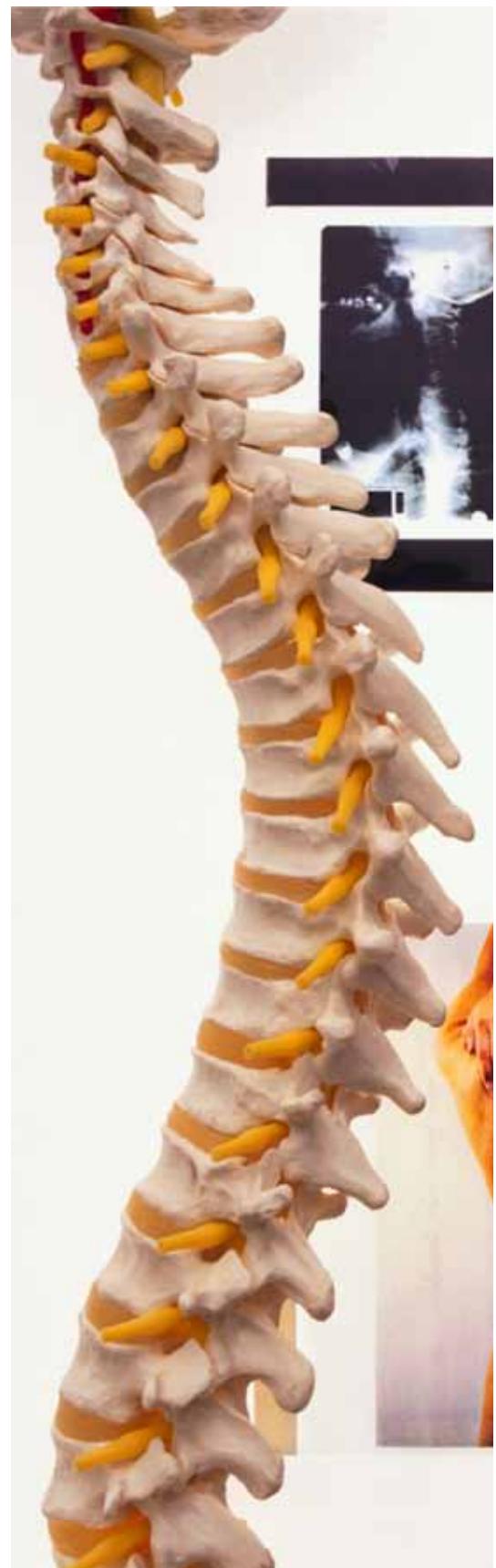
Si, finalement, ces deux filières de soins étaient plus complémentaires que radicalement opposées, comme certains professionnels voudraient bien trop souvent les présenter ?

Ne faudrait-il pas pour cela une véritable volonté hexagonale et consensuelle de sortir de l'exception culturelle à la française au nom de laquelle nous faisons mieux chez nous que tous les autres partout ailleurs... ?

Ne faudrait-il pas également repenser l'enseignement de la thérapie manuelle au sein même des instituts de formation en MK, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, afin que nos étudiants, en fin de parcours de formation professionnelle, soient moins portés à succomber au chant des sirènes ? Ou bien, comme à Bordeaux (université avant-gardiste dans le domaine), que la Faculté leur ouvre ses portes en formation post-DE ?

Seule une véritable confrontation non polémique de ces disciplines « amies-ennemis » devrait faire jaillir, souhaitons-le dès demain, si ce n'est la lumière, du moins l'ouverture vers des débats de fonds, rigoureusement argumentés. Pensons à l'intérêt du patient et avançons ensemble pour rendre meilleurs les soins prodigues.

Marc Messina Kinési "thérapie manuelle" versus ostéopathie Kinesither Rev 2010;(100):50-52.
 © Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés. Avec la permission des éditions Elsevier Masson.



Abonnez-vous dès aujourd'hui !*

LE MENSUEL FRANCOPHONE DE RÉFÉRENCE DE TOUS LES KINÉSITHÉRAPEUTES

* Kinésithérapie, la revue est uniquement disponible sur abonnement.



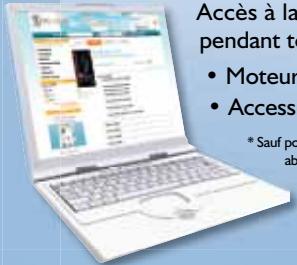
KINÉSITHÉRAPIE, LA REVUE

est une revue professionnelle qui s'adresse à tous les masseurs-kinésithérapeutes, en formation ou en exercice.

Ce mensuel aborde tous les aspects de la kinésithérapie et fait le lien entre la technique et la pratique.

Chaque numéro présente l'actualité essentielle de votre profession, vous permet d'actualiser vos connaissances et d'approfondir votre formation.

EM www.em-consulte.com/revue/kine



Accès à la **version en ligne** depuis 2001 pendant toute la durée de l'abonnement !*

- Moteur de recherche multi-critères
- Accessible 24h/24h

* Sauf pour les institutions, qui peuvent évaluer le montant de leur(s) abonnement(s) sur : www.elsevier-masson.fr/devisinstitution.php



INDEXATIONS : CINAHL, Heracles, EMBASE, Pascal-INIST-CNRS, REEDOC-IRRN, SPORTDiscuss-SIRC, ScienceDirect, Scopus



À RENVOYER À : Elsevier Masson

Service Abonnements - 62 rue Camille-Desmoulins
92442 Issy-les-Moulineaux cedex - www.elsevier-masson.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT 2010

OUI, je souhaite m'abonner à KINÉSITHÉRAPIE, LA REVUE pour un an

COORDONNÉES

Mme Mlle M.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

e-mail _____ K10FN516

J'accepte de recevoir des informations commerciales de la société Elsevier Masson par e-mail.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6/1/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous à : Elsevier Masson - Service Abonnements - 62 rue Camille-Desmoulins 92442 Issy-les-Moulineaux cedex.

AIDEZ-NOUS À MIEUX VOUS CONNAÎTRE



Etudiant : en IFKM autre : _____
 Masseur-kinésithérapeute : en libéral en établissement
 Autre : _____

TARIFS TTC FRANCE 2010

Etudiant*

Particulier

Institution

72 €

134 €

245 €

* sur justificatif

Pour les tarifs à l'étranger, veuillez contacter notre Service Abonnements : 01 71 16 55 99 - infos@elsevier-masson.fr

RÈGLEMENT

Ci-joint mon règlement d'un montant de : _____ € TTC

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Elsevier Masson

Par carte bancaire : Visa Eurocard / Master Card

N° _____

Cryptogramme visuel

(3 derniers n° au dos de votre CB) : _____

N° _____

Date d'expiration :

_____ / _____

Signature obligatoire :

Avis d'un expert sur la place et le rôle de la Thérapie Manuelle

Le terme de thérapie manuelle est de plus en plus abordé au sein de la profession de masseur-kinésithérapeute mais sait-on réellement ce qu'il y a derrière ? Quels en sont les champs d'actions, les limites, les preuves... ?

Pour répondre à ces interrogations, Monsieur Pierre Trudelle (*MK cadre de santé, rédacteur en chef de Kinésithérapie la revue et auteur d'un article intitulé « La thérapie manuelle devrait être le combat des kinésithérapeutes dans le concert des manipulations » pour le numéro 100 du journal*) nous fait le plaisir de répondre à quelques questions concernant ce sujet.



Pierre Trudelle

BDK : Tout d'abord afin de clarifier les choses pour nombre d'entre nous qui ne savons ce qu'est réellement la thérapie manuelle en kinésithérapie, pouvez-vous définir ce terme ?

Pierre Trudelle : La Thérapie Manuelle n'a pas de définition officielle en France. Pour certains, il s'agit d'effectuer des gestes techniques avec ses mains avec toutes les variations possibles, et pour d'autres, il s'agit de techniques manuelles spécifiques portant sur les articulations, les muscles et le tissu nerveux.

Au niveau international, il existe un réseau qui défend une vision de la Thérapie Manuelle plus structurée dans son enseignement pour les kinésithérapeutes, c'est l'IFOMPT (www.ifompt.com/). Pour cette associa-

tion, la définition est : « La Thérapie Manuelle Orthopédique est un domaine spécialisé de la physiothérapie/kinésithérapie pour la prise en charge des conditions neuro-musculosquelettiques, fondée sur un raisonnement clinique, et en utilisant des approches thérapeutiques hautement spécifiques incluant les techniques manuelles et les exercices thérapeutiques. La Thérapie Manuelle Orthopédique englobe et est conduite par, les données disponibles de la science et les données cliniques factuelles ainsi que le modèle biopsychosocial de prise en charge pour chaque patient.» (<http://www.ifompt.com/ReportsDocuments/OMT+Definition.html>). A travers cette définition, nous pouvons constater que la Thérapie Manuelle ne doit pas être vue seulement comme une approche « de techniques de manipulations » avec le vieux concept de « quelque chose est déplacé, et je le remets en place ». Dans ce cas, le raisonnement clinique est unique (on cherche à trouver ce qui est déplacé et on le remet en place).

L'approche proposée de l'IFOMPT, est plus vaste en cherchant à équilibrer les mouvements disponibles (trop de mouvement ou pas assez de mouvement ? Entraîne soit des techniques de stabilisation soit des techniques de gain de mobilité) et le contrôle moteur (inhibition, contrôle moteur des muscles : timing de contraction entre les muscles, endurance, qualité cinématique, etc.). Un patient est vu sous un angle « orthopédique » car les bases de raisonnement sont principalement la biomécanique, la cinésiologie, la neuro-physiologie et les processus régulant la douleur. L'approche bio-psychosociale permet d'intégrer le patient sous ces différents aspects aussi (contexte, représentation de son problème de santé, etc.).

BDK : Nous voyons donc que le champ d'action de la thérapie manuelle (TM) est extrêmement vaste. Cependant, les étudiants se posent aujourd'hui la question de savoir si la TM est un adjvant ou peut à juste titre remplacer l'ostéopathie? Existe-t-il une réelle différence entre ces deux pratiques ?

Pierre Trudelle : Personnellement, je crois que les français ont mis dans un même cadre l'ostéopathie et la Thérapie Manuelle et que cela a entraîné une grande confusion dans les principes des ces 2 approches et les représentations que nous nous en faisons. Il y a plusieurs raisons à cela et je ne m'y attarderai pas. Si vous regardez la manière dont j'ai défini la Thérapie Manuelle Orthopédique vous allez « instinctivement » dire « mais, c'est de la kinésithérapie ! ». Si vous regardez les principes de l'Ostéopathie, vous allez retrouver des principes qui sont autres : « régulation de l'homéostasie », « mouvement respiratoire primaire », « mouvements craniens », « auto-guérison », « le rôle de l'artère », etc. Ces principes sont différents et proviennent de la fin du XIX^e siècle où les médecines alternatives se sont développées (ostéopathie, homéopathie, etc.).

Je ne cherche pas à opposer les uns contre les autres mais à essayer de mieux structurer les 2 approches comme cela est fait autour de nous. Au niveau international, les revues les plus importantes de Thérapie Manuelle pour les kinésithérapeutes/ physiothérapeutes sont : Manual Therapy et le Journal of Manual and Manipulative Therapy. Les articles ont des fondements méthodologiques solides et ils sont écrits principalement par des kinésithérapeutes/ physiothérapeutes. La revue internationale de l'ostéopathie est l' International Journal of Osteopathic Medicine, l'audience y est plus restreinte.

BDK : Actuellement, une fois que les étudiants ont décrochés leur diplôme d'état, la majeure partie d'entre eux s'orientent vers une filière libérale. C'est alors que commence la formation continue. Dans une optique de perfectionnement plus que de « spécialisation », ils s'orientent vers des formations type ostéopathie, chaînes musculaires de Busquet ou autre... Quelle place pensez-vous que tient la thérapie manuelle par rapport à ces autres formations ?

Pierre Trudelle : Nous avons la chance d'exercer une profession avec de multiples approches et de multiples types de patients. En France, l'offre de formation est très

vaste avec une qualité inhomogène et qui s'auto-régle plus ou moins bien. Dans les années 70, Françoise Mézières a lancé les techniques basées sur l'extensibilité des muscles et Raymond Sohier, en Belgique, a développé des approches de Thérapie Manuelle articulaire. Actuellement, il existe des « descendants » de ces approches qui ont essayé d'aller plus loin. En tant que rédacteur en chef d'un journal de Kinésithérapie, mon critère de jugement est la solidité des publications et les données scientifiques et cliniques qui ont évalué ses approches. La qualité de la documentation sur laquelle s'appuie les formateurs et les concepteurs de formation devrait être le critère majeur pour une prise de décision du choix d'une formation. Si l'on demande aux stagiaires de la formation continue, quels sont les critères qui les ont amenés à faire un choix, nous serions surpris des réponses (« mon IFMK m'a conseillé », « mon collègue m'a dit », « j'ai trouvé sur Google et facebook », « on » m'a dit que ça marchait bien, « les patients réclament ça », « ce n'est pas loin de chez moi », etc.).

Pour répondre à votre question directement et sans ambiguïté, je pense que la Thérapie Manuelle est le cœur de notre métier et que nous devons la mettre en avant en tant que praticien Kinésithérapeute. Faire la promotion d'une autre profession n'a pas de sens, ni de cohérence.

BDK : A l'heure où la réingénierie des études touche à sa fin et que le contenu de la formation initiale est quasiment défini, pensez-vous que la thérapie manuelle trouve sa place en son sein ou doit-elle se cantonner à n'être que de la formation continue ?
Sous quelle forme verriez-vous l'enseignement de la TM au sein des IFMK ?

Pierre Trudelle : C'est une question « critique » dans le sens que si la Thérapie Manuelle est si importante, elle devrait aussi être le cœur de la formation. Je n'enseigne plus en formation initiale depuis plus de 5 ans maintenant, ce que j'ai observé et vu durant la quinzaine d'années où j'ai fréquenté les IFMK français, c'est que beaucoup d'IFMK ont mis en place une stratégie d'enseignement de la Thérapie Manuelle dans la formation initiale en allant au-delà du programme officiel. Il ne faut donc pas généraliser sur le fait que l'enseignement y soit « pauvre ». Je crois à une approche « œcuménique » de l'enseignement, où les IFMK présenteraient les différentes approches et/ou les différents concepts, en faisant apparaître les apports et les limites de chacun d'eux. L'examen clinique pourrait être plus développé dans son aspect de diagnostic différentiel et drapeaux rouges ou jaunes. La connaissance de la fiabilité des tests cliniques est aussi une compétence à acquérir tôt.

Avis d'un expert sur la place et le rôle de la Thérapie Manuelle (partie 2)

Cela aiguisera l'esprit critique des étudiants et évitera qu'une partie d'entre eux se fassent abuser par de la pseudoscience plus tard.

Ensuite, pour acquérir « le savoir-faire », il faut du temps. Du temps, pour développer une qualité gestuelle (palpation, geste technique) et du temps pour avoir un panel de cas cliniques variés pour développer son « œil » diagnostic et son approche d'élaboration de programmes thérapeutiques. Les enseignements, les plus reconnus sont ceux qui permettent aux stagiaires d'intégrer progressivement les approches sur plusieurs années (3 ou 4 ans). Quand je vois des étudiants qui se « ruent » vers l'ostéopathie dès la fin du DE, je ne suis pas certains qu'ils soient prêts à évaluer leurs manques et leurs besoins de formation. Sans parler de leurs compétences pour analyser la littérature scientifique. J'ai plus l'impression qu'on leur a vendu une autre profession au cours de leur formation. C'est surprenant de voir des étudiants qui étudient pour faire autre chose que leur métier de départ, mais c'est un fait.

Pour synthétiser, je pense que les IFMK ont besoin d'avoir des enseignants formés aux concepts ou aux approches des thérapeutes manuels les plus reconnus: Maitland, Kaltenborn, Grieve, Jull, McConnell, Mark Jones, Diane Lee, Moseley, Butler, Shacklock, etc. Posez la question aux étudiants sur ces auteurs et leurs principaux domaines de compétences pour évaluer si le message est passé. S'ils ne répondent pas à cette question, il faut se demander si les étudiants seront à même de faire des bons choix dans ce domaine.

BDK : La médecine et la kinésithérapie faisant partie des sciences, notre pratique et nos techniques s'orientent vers l'utilisation de techniques ayant prouvé leurs efficacités au travers de différents travaux de recherches. La recherche en kinésithérapie en France n'en est qu'à ses balbutiements, on peut donc voir ici, avec la thérapie manuelle, une source et un potentiel très intéressant pour la recherche. Qu'en pensez-vous ?

Pierre Trudelle : La réponse est « oui ». Comme je vous le disais, la Thérapie Manuelle fait partie, à mon avis, de notre cœur de métier et la recherche doit montrer son efficacité. Pour ma part, je suis plutôt favorable à la recherche dite « clinique » qui évalue concrètement l'efficacité des prises en charge. Car nous devons montrer que nous avons un impact dans la Santé Publique et y développer notre place. La recherche fondamentale est là pour chercher à comprendre pourquoi cela marche. Réaliser de la recherche fondamentale pour en extrapoler des éventuelles explications d'efficacité de traitement n'apporte pas un niveau de preuve élevé.

Ce que l'on observe dans les autres pays où la « spécialisation en Thérapie Manuelle » est possible, c'est la publication en fin de formation d'un mémoire ou travail de recherche. Cela tire vers le haut et créé de la connaissance.



Je crois que nous devons faire très attention à ce point pour garder une unité professionnelle. Une bonne part des kinésithérapeutes français qui ont poursuivi un cursus universitaire jusqu'à un doctorat n'ont pas travaillé sur le champ de la Thérapie Manuelle et ils sont évalués sur la qualité de leur méthodologie et de leurs publications dans un domaine comme la biomécanique, la neuro-physiologie ou les sciences de l'éducation. Un bon universitaire publie dans « son champ ». En France, contrairement à certains pays, il n'y a pas de recherche clinique dans le champ de la Thérapie Manuelle, ce qui contribue encore plus à appauvrir le niveau de documentation français sur ces techniques et laisse la place aux leaders charismatiques qui enseignent « des méthodes ».

BDK : Il ne faut pas oublier que notre siècle aura vu naître ce merveilleux outil qu'est internet avec la croissance exponentielle d'échanges de connaissances entre les différents pays du monde. Cela nous conduit à vous demander qu'elle est la situation de la thérapie manuelle ailleurs dans le monde ? (Formation initiale, continue, recherche...)

Pierre Trudelle: C'est vrai qu'Internet va favoriser le partage des connaissances. Une partie de la formation théorique de la Thérapie Manuelle est même enseignée à distance par e-learning dans certains pays. Cela devrait éviter « la course aux heures » où l'on facture pour les étudiants de certaines formations, le temps de présence au lieu de la qualité du contenu.

"En France [...] il n'y a pas de recherche clinique dans le champ de la Thérapie Manuelle"

En 2008, a eu lieu le congrès mondial de la Thérapie manuelle à Rotterdam (des petits films pour montrer ce qu'il se passait là-bas sont disponibles sur Internet : <http://revuekine.hautetfort.com/ifomt/>).

Ce que l'on peut voir c'est que certains pays reconnaissent la Thérapie Manuelle comme une vraie spécialité pour les kinésithérapeutes avec un équipement spécifique, des tarifs adaptés, des recommandations cliniques de prise en charge, un diagnostic différentiel pour redresser le patient quand cela est nécessaire et une mise à jour des connaissances certifiées par des organismes reconnus. La Norvège en tête et les pays Scandinaves environnants ont ouvert la voie dans les années 60-70, les Germanophones, Pays-Bas et Britanniques ont suivi. D'un autre côté, l'Australie a

réalisé une évolution fulgurante dans les années 80 et fait émerger un bon nombre de physiothérapeutes renommés avec des publications de références internationales. Les Etats-Unis ont aussi suivi avec des compétitions fortes sur le terrain avec la chiropractie. Le prochain congrès de Thérapie manuelle aura lieu à Montréal en 2012 (<http://www.ifomtconference.org/>). Espérons que plus d'un kinésithérapeute français soit présent à ce congrès et que la Thérapie Manuelle prenne la place qu'elle mérite en France.

Merci d'avoir pris de votre temps pour répondre aux étudiants. J'espère qu'après cela les esprits seront plus éclairés et que les questions depuis longtemps posées auront trouvés des réponses.



Propos recueillis par Matthieu GUEMANN K3 Orléans

Dans votre prochain BDK, un dossier sera consacré à la Kinésithérapie Respiratoire et sa situation en France : Formation, recherche, et avenir.



La Société Française de Physiothérapie: Une structure en mouvement !

Monsieur Marin-Philippe Durafourg, actuel Président de la Société Française de Physiothérapie, a accepter de répondre aux questions du BDK. Cela nous a permis d'en apprendre un peu plus sur cette société qui a le vent en poupe depuis plusieurs années.

B.D.K : Monsieur Durafourg, avant de commencer et afin que l'ensemble des étudiants apprennent à vous connaître, pourriez-vous nous présenter votre parcours associatif et professionnel ?

M-P. D. : Je suis kinésithérapeute et orthésiste spécialisé (orthèses de la main). Je suis le co-fondateur et président (1998-2000) de la Société Française de Rééducation de la Main (GEMMSOR). Je suis également le co-fondateur de l'Association Française de Sauvegarde de la Main (AFSM). Je suis l'ancien rédacteur en chef-adjoint des Annales de Kinésithérapie et actuellement membre du Comité de Publication de Kinésithérapie, la Revue.

B.D.K : Votre engagement dans le développement de la Kinésithérapie n'est plus à démontré tant vos actions et votre participation à la création de différents organismes sont nombreuses. Votre rôle au sein de la SFP n'est pas des moindres car vous en êtes le président. Pouvez-vous nous donner, selon votre point de vue, une définition de la SFP ?

M-P. D. : La Société Française de Physiothérapie est une association professionnelle qui œuvre pour développer les connaissances dans la profession. Nous sommes co-fondateurs de l'AFREK, même si pour diverses raisons,

nous n'en sommes plus membres. La SFP n'a pas d'actions syndicales; elle a le rôle d'une "société savante". Elle a été créée en 1936 et a participé à la création du Diplôme d'Etat de Kinésithérapie. A l'origine elle s'appelait Société de Kinésithérapie (SDK), puis Société Française de Kinésithérapie et enfin en 2009 Société Française de Physiothérapie (SFP). Elle a été longtemps constituée d'experts et a permis de créer un réseau reconnu au travers de conférences, congrès et de la revue "Les Annales de Kinésithérapie". La volonté d'être reconnue à l'international comme "physiothérapeute" a été un des facteurs pour ce changement de nom.

La volonté d'être reconnue à l'international comme "physiothérapeute" a été un des facteurs pour ce changement de nom

l'appellation de notre métier au niveau mondial et l'application d'agents physiques comme l'électrothérapie, IR, etc. Cette année en 2010, la SFP a fait le choix de s'ouvrir à tous en modifiant ses statuts. Il est maintenant possible de devenir membre sur simple demande et de partager ensemble notre volonté de faire progresser les connaissances de notre profession.

B.D.K : Nous imaginons que le champ d'action de la SFP est aussi vaste que celui du métier de masseur-kinésithérapeute / physiothérapeute. Pouvez-vous nous apporter des précisions sur le rôle de cette société, son champ d'action, ses missions ?

M-P. D. : La SFP s'est fixée plusieurs missions citées dans ses statuts :

- Promouvoir la recherche en kinésithérapie/physiothérapie (plusieurs de nos membres ont un grade universitaire ou possèdent une habilitation à diriger la recherche) ;
- Organiser des réunions scientifiques, des congrès ;
- Publier des documents scientifiques (nous sommes les rédacteurs des fiches de l'AFREK par E. Viel)
- Éditer des ouvrages ;
- Octroyer des bourses et des prix de recherche en physiothérapie/kinésithérapie ;
- Collecter, gérer et diffuser la documentation professionnelle ;
- Cordonner et échanger des travaux avec les associations et structures équivalentes à l'échelon national et international ;
- Fédérer les acteurs de la physiothérapie ;
- Mutualiser les forces vives, le moment semble opportun car nous sommes à un tournant de la profession (LMD, pression internationale vers l'accès libre, engagement en terme de responsabilité individuelle et professionnelle...) ;
- Être l'interlocuteur privilégié des instances françaises et internationales.

En réalisant ses activités, la SFP ambitionne de constituer un pôle de référence et d'expertise pour la physiothérapie/kinésithérapie, ainsi que pour les formations initiale et continue, auprès des instances professionnelles, universitaires, ordinaires, sociales ou autres.

B.D.K : *Lorsque nous entendons le terme de société savante, nous pensons indubitablement à la recherche. Pouvez-vous nous dire quel est l'état actuel de tels travaux dans le cadre de la SFP ?*

M-P. D. : La recherche en France est embryonnaire et épargnée. Elle n'existe pas en temps que telle car non institutionnalisée. Cependant des kinésithérapeutes qui ont poursuivi des études jusqu'au doctorat et qui sont entrés à l'Université se sont engagés dans la recherche en kinésithérapie.

Certains de nos membres publient des travaux de recherche depuis de nombreuses années. Au cours des Journées Francophones en Kinésithérapie (JFK), la SFP permet aux kinésithérapeutes et physiothérapeutes de présenter leurs travaux (pour les JFK 2011 à Marseille plus de 80 résumés ont été soumis au comité scientifique). Au cours de ce congrès nous récompensons les meilleurs par deux prix de 1000 euros chacun. En France des kinésithérapeutes sont impliqués dans des travaux de recherche, nous leur donnons la possibilité de les publier (dans "Kinésithérapie, la Revue) ou de les communiquer (au travers des travaux des J.F.K. ou de forum et activités de communication). Certains de nos membres aident aussi des consoeurs ou confrères à mieux structurer leur travail ou à trouver des endroits pour réaliser la recherche suivant leur domaine d'intérêt. La SFP a un réseau assez large et permet de localiser des ressources ou des lieux adaptés aux demandes qu'elles reçoivent.

B.D.K : *L'inscription à la SFP est maintenant ouverte aux étudiants. Mais en plus de permettre aux futurs diplômés de participer aux événements organisés par la SFP, quelles peuvent être les implications d'une telle adhésion ?*

M-P. D. : Pour tous les membres le site de la SFP permet d'avoir accès à de la documentation, des informations diverses. Ainsi, la plupart des communications des JFK 2007 et 2009 sont en ligne avec des diaporamas sonorisés. Celles des réunions ponctuelles, le sont aussi. Nous avons un partenariat avec l'association américaine de physiothérapie/kinésithérapie (APTA) pour la base de données "Hooked on Evidence" qui recense plusieurs milliers de résumés d'études cliniques de nos interventions thérapeutiques. C'est une référence mondiale en terme de preuves.

Il y a également la possibilité de poser des questions par e-mail à notre réseau d'experts en utilisant le "réseau interne" au site de la SFP. En terme d'implication et de participation, des projets variés sont en cours, concernant la création d'associations professionnelles, la collecte de documentation patients, la réalisation de documents professionnels, etc. Les étudiants doivent se familiariser tôt avec la manière de rester en contact avec l'état des connaissances, car le monde change plus vite qu'on imagine et nos interventions doivent s'adapter à cela. Il est évident qu'après l'obtention du Diplôme d'Etat, la SFP doit être le prolongement de la FNEK et que c'est en son sein que les ex-étudiants peuvent apporter toute leur expérience pour faire avancer la physiothérapie. Ils nous font connaître leurs besoins et nous aident à mettre en œuvre les méthodes qui semblent les mieux adaptées à l'enseignement. De plus ils nous renseignent sur les initiatives locales de recherche ou de la qualité de stage. Pour une cotisation de 15 euros, la

quantité d'informations présentes sur le site de la SFP est vraiment intéressante. Je pense que les étudiants qui sont déjà membres de la SFP devraient être des portes paroles pour cela aussi.

B.D.K *Une dernière question avant de vous laisser : le terme physiothérapie que vous utilisez pour le qualificatif de votre société est le terme international. On peut donc penser que l'un des objectifs de la SFP est tourné vers le monde. Quelles sont pour vous les orientations futures de la SFP pour son développement en France et à l'International ?*

M-P. D. : Au travers de ses membres, la SFP est en contact avec des experts dans différents pays. Elle souhaite collaborer davantage avec les associations professionnelles existantes pour structurer davantage la profession et servir de lien entre les différentes spécialités. Le forum organisé fin mai 2010 (auquel la FNEK a participé) et disponible à tous sur le site de la SFP, en est une illustration. La profession est représentée par une myriade d'associations et de sous-associations. Il est nécessaire de trouver les moyens de mieux communiquer entre elles. La SFP peut y contribuer. C'est cette démarche qui a poussé à réaliser une enquête européenne maintenant éditée sur le site de la SFP.

Au niveau international, nous devons améliorer notre représentation qui est jugée faible par le peu de communications ou de congressistes français présents sur les Congrès majeurs. C'est votre génération qui doit relever ce défi et les membres de la FNEK en sont capables. C'est votre génération qui doit relever ces challenges ! Les plus motivés gagneront du temps en rencontrant nos membres les plus anciens ou les plus connectés à l'international.

C'est vraiment en se regroupant, en se fédérant et en pesant plus lourd que nous avancerons plus vite. L'individualisme et les chapelles ne font que ralentir ou neutraliser tout dynamisme. La Société Française de Physiothérapie sera là pour aider à faire avancer la profession dans cette voie et bon nombre de confrères nous suivent dans cette démarche.

B.D.K : *Merci Monsieur Durafourg pour vos réponses.*

Propos recueillis par Anthony DEMONT, Vice-Président en charge de la Représentation Internationale.

Un outil indispensable pour votre IFMK: la charte ERASMUS

Dossier ERASMUS par Élise Jacopin K3 Rennes

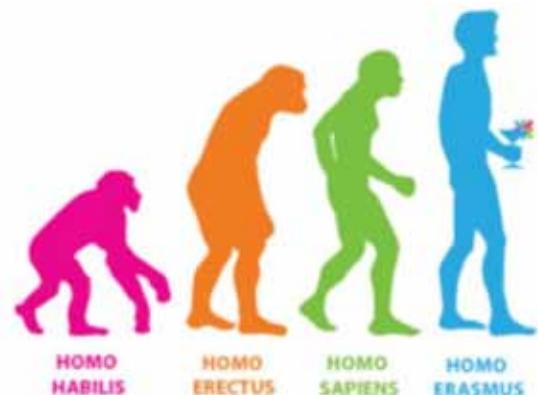
La section ERASMUS fait partie d'un vaste programme « Education et Formation Tout au Long de La Vie » (EFTLV) qui comprend 4 sections :

- Comenius, pour l'enseignement scolaire*
- Erasmus, pour l'enseignement supérieur*
- Leonardo Da Vinci, pour la formation professionnelle*
- Grundtvig, pour la formation des adultes*

Erasmus est ainsi le programme européen d'éducation et de formation dans les domaines de la mobilité et de la coopération dans l'enseignement supérieur à travers l'Europe. Il est **ouvert aux 27 Etats membres de l'Union Européenne, à la Norvège, la Suisse ainsi qu'aux pays et territoires d'Outre-Mer**. Ses diverses actions s'adressent non seulement aux étudiants qui souhaitent étudier ou travailler à l'étranger, mais aussi aux professeurs de l'enseignement supérieur et aux personnels d'entreprise désireux d'enseigner à l'étranger.

Erasmus est **ouvert à tous les types d'établissements d'enseignement supérieur publics ou privés**, pour toutes disciplines, s'ils sont reconnus par l'Etat et éligibles compte tenu de la garantie de qualité des diplômes qu'ils délivrent (tel que le Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute). Ce projet rassemble donc toutes les équipes pédagogiques qui souhaitent ouvrir l'établissement aux enjeux internationaux et plus particulièrement européens de notre société. Dans notre contexte de réforme des études, de volonté de mettre en place des passerelles entre pays européens, quelle équipe pédagogique refuserait de s'ouvrir à l'international ?

Tout établissement souhaitant participer au programme et obtenir des financements doit être en possession de la charte universitaire Erasmus.



(ex)change your life!

3 types de chartes sont proposés:

LA CHARTE STANDARD

Elle permet aux étudiants de partir à l'étranger pendant leurs études mais qui ne prend pas en compte les stages en entreprise. C'est dans ce cadre que des partenariats entre universités peuvent être conclus, dans le but d'envoyer et de recevoir des étudiants pour suivre des cours.

LA CHARTE ÉTENDUE

Elle permet l'organisation de stages, pour les établissements souhaitant obtenir uniquement des financements pour l'organisation de stages transnationaux d'étudiants Erasmus en entreprise. **C'est celle qui nous intéresse** actuellement, tant que la réforme de nos études conforme au format LMD n'est pas appliquée.

LA CHARTE ÉTENDUE POUR LES 2 TYPES DE MOBILITÉS

Elle convient pour l'organisation de stages transnationaux d'étudiants Erasmus en entreprise en plus des activités autorisées dans le cadre de la charte standard.

INTERNATIONAL

La charte ERASMUS est un document décerné par la Commission Européenne, définissant les principes fondamentaux auxquels tout organisme doit souscrire dans l'organisation et la mise en œuvre d'actions de mobilité, de qualité, et de coopération.

Le formulaire de demande de charte de l'année 2011 n'est pas encore paru mais vous pourrez consulter celui de l'an passé sur le site de la FNEK ou sur le lien suivant : http://eacea.ec.europa.eu/llp/funding/2010/call_erasmus_university_charter_en.php (Rubrique : "Extended Erasmus University Charter (student placements only)", bas de page).

Ce formulaire fait 7 pages et contient 5 sections :

- A : Présentation de l'établissement (questions à réponses courtes)
- B : Respect des principes fondamentaux (à titre informatif)
- C : Questions concernant l'organisation de la mobilité (sous forme de réponses oui/non)
- D : Déclaration en matière de stratégie Erasmus (partie la plus longue à renseigner, sous forme de paragraphes rédigés mais orientés par des questions bien précises)
- E : Charte Erasmus en elle-même (charte élargie en ce qui nous concerne)

Pas de panique donc, le formulaire ne prendra pas des semaines à remplir pour votre administration ! Si besoin, les DAREIC (Délégués Académiques aux Relations Européennes et Internationales) peuvent être une aide au niveau de votre académie. Pour l'année 2011, la date limite de présentation des candidatures pour l'obtention de la charte était le 30 juin 2010. Les résultats ont été donnés le 17 Décembre 2010 et l'envoi des chartes sera fait en février 2011. La charte est alors valable à partir du 1er juin 2011 pour toute la durée du programme, c'est-à-dire jusqu'en 2013. Une durée de un an est donc nécessaire pour que la charte soit effective dans nos établissements.

Même si nous ne sommes pas encore tous en formation universitaire, les textes de loi n'empêchent pas la reconnaissance de stages effectués à l'étranger lors de notre formation initiale. Pour l'année 2011, c'est plus d'un million d'euros destinés à la mobilité des étudiants, enseignants, formateurs et autres acteurs de l'éducation et de la formation. Alors pourquoi pas nous ???

En France, aujourd'hui, la totalité des universités participe à Erasmus ainsi que la plupart des établissements d'enseignement supérieur non universitaires. 971 éta-

blissements d'enseignement supérieur français sont titulaires de la charte. Pour ce qui est des IFMK, seuls les instituts universitaires de Grenoble et Amiens ainsi que celui de Rennes ont signé la charte Erasmus. Ce qui constitue un total de 3 IFMK sur 40 ! Pas de nouveaux contrats à nouveau cette année pour les kinés visiblement... (d'après la liste des lauréats parue le 17 décembre dernier)

La charte Erasmus, première étape, est une habilitation à participer au programme mais n'entraîne pas en elle-même de financement. Le fait d'envoyer un étudiant en stage à l'étranger (mobilité individuelle) constitue une "action décentralisée" pour laquelle il est possible d'obtenir une subvention. Chaque année, la Commission Européenne lance un appel général à propositions pour les projets financés au titre du programme Erasmus. Pour les actions «décentralisées», les demandes de financement pour la réalisation d'un projet doivent être effectuées auprès des agences nationales, dont celle française se trouve à Bordeaux.

>>



>> L'appel à propositions a été publié par la commission européenne le 27 octobre 2010. Les établissements ont jusqu'au 11 mars 2011 pour faire leur demande de subvention. Les financements obtenus sont attribués pour la période du 1er juin 2011 au 30 septembre 2012. Pour exemple, l'IFMK de Rennes a obtenu 3350 euros en 2010 pour aider ses étudiants à partir en stage à l'étranger dans le cadre Erasmus.

Cette action permet à des étudiants d'établissements d'enseignement supérieur d'effectuer un placement d'une durée comprise entre 3 et 12 mois dans une entreprise ou un organisme d'un pays participant. Les étudiants sont sélectionnés par leur établissement d'envoi de manière transparente. La bourse Erasmus est destinée à aider les étudiants pour couvrir les frais de voyage et de séjour (y compris frais d'assurance) occasionnés au cours de leur période d'études à l'étranger. Avant son placement à l'étranger, un étudiant Erasmus peut suivre, si cela lui est proposé, un cours de langue intensif Erasmus dans la langue de son pays d'accueil. Une subvention peut lui être accordée dans ce but.

Vous n'avez plus de temps à perdre, votre directeur et votre administration doivent être vos prochains interlocuteurs si vous souhaitez partir en formation à l'étranger et ainsi faire grandir la liste des IFMK adhérents à la charte.

Références :

<http://www.2e2f.fr/erasmus.php>

<http://www.europe-education-formation.fr/erasmus-mobilite-charte.php>

Les études de physiothérapie au Québec !

Article réalisé par Anthony Demont K3 Orléans

La diversité de l'enseignement en physiothérapie prodigué dans chaque pays est telle qu'il est inconsidéré de vouloir présenter une architecture commune.

Les études de physiothérapie au Québec paraissent très avancées sous l'influence de ses voisins anglo-saxons. Jetons un coup d'œil sur ce modèle francophone outre-atlantique mixant le modèle européen et nord américain.

Déroulement de l'enseignement

Les études de physiothérapie se déroulent en deux cycles donnant en finalité accès à la pratique professionnelle. Le premier cycle dure trois ans et est composé de trois trimestres d'études par année, conduisant à l'obtention d'un **baccalauréat en sciences de la santé**.

Le second cycle, quant à lui, dure un an et conduit à l'obtention d'une **maîtrise professionnelle en physiothérapie**.

Le baccalauréat en sciences de la santé est relativement proche du programme enseigné que nous connaissons en France. La différence majeure réside dans cette quatrième année où l'enseignement au Québec aborde les domaines de la recherche, du diagnostic et des compétences professionnelles plus spécialisées.

Les physiothérapeutes québécois ne sont pas soumis à l'exercice sous prescription médicale préalable. Ceux sont eux les prescripteurs. Ils ont les compétences pour émettre un diagnostic et un plan de traitement adapté sur le plan médical. Ces compétences sont complétées par une analyse fine et réfléchie des bilans complémentaires (radiographie, analyse hémodynamique, imagerie par résonance médicale...). Le coût des études pour un étudiant est en moyenne de **1500 dollars canadiens (environ 1150€) par trimestre**.



Les physiothérapeutes ne sont pas seuls !

Le physiothérapeute n'est pas le seul à exercer dans le domaine de la rééducation/réadaptation. Une autre profession, depuis 2002, est venue se rattacher à l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ), celle de thérapeute en réadaptation physique.

L'exercice de cette profession est accessible par l'obtention d'un DEC (Diplôme des études Collégiales). Leur rôle est d'appliquer les différentes techniques de physiothérapie sous le couvert de la prescription du physiothérapeute ou du médecin. Leur marge de manœuvre est beaucoup moins importante, ils ont beaucoup moins de responsabilités.

Pour exemple, le programme du baccalauréat en sciences de la santé de l'Université de Montréal :
http://www.readap.umontreal.ca/formation_physio/continuum_bac_maitrise/documents/Continuum-135credits.pdf

IKE 2011 des changements, des surprises !!

Salut à toi cher(e) étudiant(e),

Que tu viennes d'arriver en K1 ou que tu sois un habitué des ambiances kiné, le COIKE te donne rendez-vous comme chaque année pour trois jours de folie.

3 jours centrés autour du sport ! 3 jours de rencontres entre 2000 étudiants kiné et ergo de toute la France et même de Belgique, et de Suisse ! 3 jours pour représenter ton institut et tenter de lui faire remporter la fameuse Coupe des Coupes.



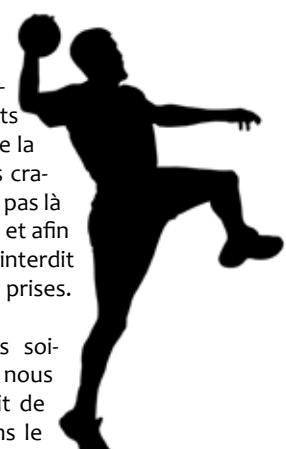
Mais tu te demandes sûrement pourquoi aller aux IKE ? Et comment tout cela va se passer cette année ?

Ça sera pour toi l'occasion de faire des rencontres inoubliables et de te mélanger à d'autres instituts. Viens élargir ton cercle de connaissances lors des soirées et d'apéros improvisés chez les uns et les autres !! Le nombre de places pour les instituts français a été calculé en fonction du nombre d'étudiants de l'institut. Tout le monde ne pourra pas venir alors dépêche toi de t'inscrire !! Les DE K4, K5, K6... Bref les "vieux" (^^) passeront par l'intermédiaire de ton BDE pour s'inscrire mais pas de panique ils auront un quota qui leur est réservé et ne te piqueront donc pas ta place. Afin que tout se déroule dans les meilleures conditions nous clôturerons les inscriptions un mois avant les IKE ! A ce moment-là tu auras signé définitivement pour trois jours de rêves ! Et plus aucun désistement ne sera possible sauf cas de force majeure évalué par le COIKE ! (ndlr : se retrouver avec des rattrapages à passer n'est pas un cas de force majeur, juste un mauvais moment à passer !)

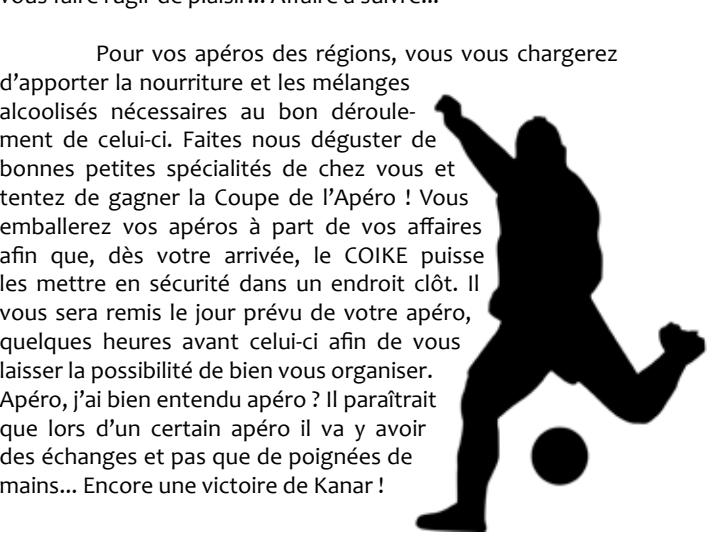


Les IKE c'est du sport, et pas que de chambre ! Alors même si tu n'es pas un athlète de haut niveau l'inscription à un sport est obligatoire pour que tu puisses venir. Fais de ton mieux pour montrer que tu es le meilleur et faire remporter la superbe Coupe des Sports à ton institut ! Afin d'éviter que les terrains ne soient déserts, une caution de présence par équipe sur les terrains de sport sera demandée. Alors donne tout ! Que ce soit sur ou autour des terrains pour soutenir tes équipes et représenter ton institut !

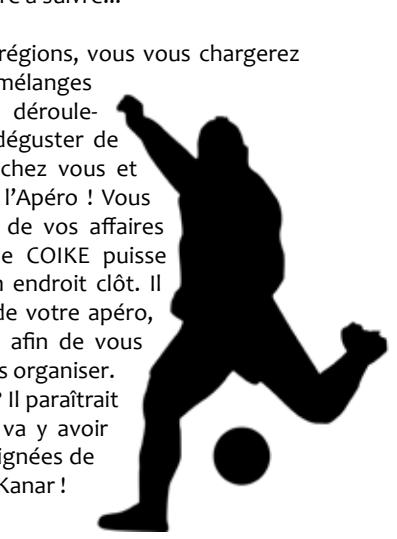
Abordons un point qui semble important : l'alcool aux IKE ! Et oui la fête est un sport et le sport est une fête ! Malheureusement l'année dernière des débordements liés à des états d'ébriété trop avan-



cés ont été constatés et cela ne doit pas se reproduire si nous voulons que les IKE continuent d'exister ! Revenons sur ce qui fait la magie de cet événement : la bonne ambiance ! Les étudiants kiné et ergo aiment se mélanger et faire la fête ensemble mais ils ne sont pas des crâcrabins (1) ! Donc non, nous ne sommes pas là pour faire un CRIT (2) ! Afin d'éviter cela et afin surtout de respecter la loi HPST (3) qui interdit les open-bar, certaines mesures ont été prises.



Tout d'abord concernant les soirées. Comme dit précédemment, la loi nous interdit les "open-bar" et nous interdit de vendre un forfait d'alcool compris dans le prix du séjour. Donc en clair, vous payerez séparément les prix des IKE (qui sera diminué puisque l'alcool n'est pas compris dedans) et de l'alcool ! Trois tickets par soirée et par personne seront vendus, chaque ticket donnera le droit à une consommation. Les tickets seront de couleurs différentes en fonction des soirs pour qu'au final vous puissiez avoir 3 consommations par soir et par personne. D'ailleurs en parlant de soirées, il semblerait que le COIKE va vous faire rugir de plaisir... Affaire à suivre...



Pour vos apéros des régions, vous vous chargerez d'apporter la nourriture et les mélanges alcoolisés nécessaires au bon déroulement de celui-ci. Faites nous déguster de bonnes petites spécialités de chez vous et tentez de gagner la Coupe de l'Apéro ! Vous emballez vos apéros à part de vos affaires afin que, dès votre arrivée, le COIKE puisse les mettre en sécurité dans un endroit clôt. Il vous sera remis le jour prévu de votre apéro, quelques heures avant celui-ci afin de vous laisser la possibilité de bien vous organiser. Apéro, j'ai bien entendu apéro ? Il paraîtrait que lors d'un certain apéro il va y avoir des échanges et pas que de poignées de mains... Encore une victoire de Kanar !



L'équipe du COIKE au grand complet

Enfin, pour que vous puissiez "trinquer un coup" avec tous vos nouveaux amis pendant la journée, votre alcool sera commandé par votre BDE via notre intermédiaire. Ceci nous permettra de vérifier la quantité de boissons alcoolisées sur le site et aussi de vous faire bénéficier de réductions tarifaires via le passage de commandes groupées. Et n'oubliez pas de nous inviter chez vous !

Donc en résumé vous n'apporterez pas vos propres boissons (qu'elles soient alcoolisées ou non) en dehors de celles pour vos apéros des villes. Vous aurez donc des sacs moins lourds et moins de bagages dans les bus ! Le COIKE se réservera le droit de contrôler vos sacs afin de vérifier que vous n'apportiez pas d'alcool ou des substances illicites par vos propres moyens.

Il ne s'agit pas de vous fliper ! Mais comprenez qu'au vu des événements de l'an passé il s'agit de mesures préventives afin de vous faire passer un bon moment.

De plus, entre l'alcool prévu pour les soirées, celui des apéros et de la journée vous aurez suffisamment de boissons pour faire la fête dignement ! (4)

Le dernier point que nous aborderons concerne les cautions. Cette année chaque participant donnera un chèque de 300€ de caution. COMBIEN ? Et oui cela peut paraître énorme mais pas de panique il ne s'agit là que d'une CAUTION ! Donc pas de casse, pas de drogues, pas d'alcool planqué dans les sacs, pas de comportements violents = pas de cautions encaissées ! Les cautions sont là à titre préventif pour décourager les étudiants "mauvaise ambiance" ! Mais nous savons tous que tout étudiant kiné ou ergo qui se respecte est bonne ambiance et qu'aucune caution ne sautera cette année !

Maintenir la bonne ambiance et l'esprit sportif des IKE sont nos principales préoccupations !

Les IKE se dérouleront dans la légalité et en toute sécurité afin que cet événement reste dans l'esprit de chaque étudiant comme un rêve devenu réalité... ^^ !

Alors tu veux venir et entrer au pays des rêves ? Contacte vite ton admin' COIKE afin de connaître la liste des papiers à fournir pour s'inscrire !!

Sportivement,

Emmanuelle Svetchine pour
Toute l'équipe du COIKE !

1 *Cracrabs ou carabins : étudiants en médecine aimant particulièrement la saleté ^^ !!*

2 *Critérium ou CRIT : Evénement sportif d'hiver et d'été des étudiants en médecine, dentaire et pharma qui c'est peu à peu transformé en beuverie avec comme aboutissement un mort lors du CRIT d'hiver des étudiant en pharma... C'est pour éviter que cela ne se reproduise que la loi HPST a été promulguée.*

3 *Loi HPST : Hôpital, patient, santé et territoire : La loi, qui est déjà en application, interdit la vente d'alcool au forfait c'est-à-dire entrée payante et boissons gratuites. La sanction encourue est de 7500€ d'amendes et la récidive entraîne 1500€ d'amende et 1 an d'emprisonnement... Des volontaires ??*

4 *Et s'il t'en faut plus pour t'éclater soit tu as les yeux plus gros que ton foie soit contact vite alcool-info service la cirrhose te guète !!*

2 kinés au 4L trophy

Le 4L trophy, tout le monde en a déjà entendu parler mais qu'est ce que c'est réellement?

C'est un raid aventure réservé aux étudiants mêlant défi sportif, dépassement et solidarité. Il regroupe quelques 1000 équipages soit près de 2000 étudiants, ce qui en fait le plus grand rassemblement sportif et humanitaire européen ..

L'objectif de l'aventure est très simple : à traverser le désert Marocain au volant d'une voiture mythique, la Renault 4L. Cela afin d'acheminer du matériel scolaire, sportif et médical aux enfants du désert.

Petit historique sympathique:



Le 4L TROPHY a 13 ans !

Pendant l'hiver 1996, Jean Jacques Rey et quelques amis du Paris Dakar sont au Mali pour tracer de nouvelles pistes vers la capitale Sénégalaise.

C'est bien connu, lorsque des copains animés par une même passion sont réunis, ils s'appliquent à refaire le monde surtout celui qui les intéresse en l'occurrence l'aventure et l'Afrique.

C'est au cours d'un bivouac, pendant l'incontournable apéro du soir que Jean Jacques lance négligemment : « J'aurais bien aimé avoir la possibilité de faire ça à 20 ans, découvrir le désert et vivre une aventure aussi exceptionnelle ». Mais aucun d'entre nous n'avait les moyens de s'acheter un 4x4 à l'époque.

Il faudrait trouver une voiture pas chère et assez fiable pour rouler sur la piste. Voilà, l'idée toute simple était lancée...

De retour en France, dans le cadre de ses activités professionnelles, Jean Jacques décide de se rendre au Maroc en 4L pour étudier la faisabilité d'un Raid Aventure dans ce pays.

Le tracé est conçu, et...ça marche !!! Mammy 4L passe partout même dans le bac à sable ! Le 4L TROPHY est né ! Désertours communique avec les étudiants pour tenter de faire passer le message, facile à dire, pas facile à faire.

A la fin du mois de février 1998, 3 équipages sont candidats au départ, 4ème Edition en 2001, 50 voitures sont au rendez vous pour passer à 460 en 2005 et atteindre la limite de 1000 voitures en 2008. Aujourd'hui le 4L TROPHY a acquis ses lettres de noblesse.

en 2010 :

7 000 trousse et cartables, 54 000 cahiers,
3 000 livres, 10 000 jeux pour enfants, 50 ordinateurs, 50 fauteuils roulants, 40 panneaux photovoltaïques...
Soit 78,5 tonnes de matériel



ouverture d'esprit

Le déroulement du raid:

Il débute par un regroupement dans des "villages départs" où les organisateurs vérifient que les voitures sont en règles pour partir à l'aventure. Pour l'édition 2011, le rendez-vous sera donné soit au stade de France soit à Saint Jean de Luz. Puis direction l'Espagne pour traverser le détroit de Gibraltar sur des navettes maritimes (Algéciras-Tanger) Le raid commence lorsque la première roue de la 4L touche le sol marocain!

Le parcours prévu par l'organisation passe par Fès, les plateaux du Haut Atlas et les dunes de Merzougha. C'est un trajet parsemé d'embûches telles que des passage de cols, d'oueds et franchissement de dunes. En bref, il faut pelleter du sable, pousser des voitures, changer des pièces du moteur, mais grâce à la solidarité qui unit les participants, ça devient une aventure exceptionnelle.

Six étapes plus tard l'arrivée se fait à Marrakech où le raid prend fin. Après cela, le retour en France se fait librement. Chacun choisit sa manière de rentrer à la maison.



Pourquoi faire ce raid?

Un Raid humanitaire avant tout :

Depuis 13 ans ce sont plus de 15.000 enfants qui ont pu ainsi être scolarisés grâce au matériel apporté dans le coffre des 4L.

Chaque équipage doit apporter minimum 50 kg de matériel scolaire, sportif ou médical. L'organisation du raid travaille en coopération avec une autre association (enfant du désert) qui se charge de distribuer les tonnes de fournitures aux enfants les plus nécessiteux.

De notre côté nous allons amener un fauteuil roulant des béquilles et des déambulateurs en plus des fournitures scolaires. C'est notre façon de rapprocher ce projet de nos études de kinésithérapie.

L'aventure en détail :

Elle commence malheureusement par la partie la moins sympathique : la recherche de financement. Il est nécessaire de réunir environ 6000 euros pour participer au raid. Pour cela nous nous appuyons sur des partenaires, et diverses opérations pour récolter des fonds.

Ensuite, il ne faut pas oublier que c'est un raid automobile, il reste donc à trouver une 4L en assez bon état et la préparer au mieux pour les futures étapes. Au programme : réfection de la carrosserie et la repeindre, vérifier que le châssis soit capable de supporter le poids du matériel sur les pistes marocaines, décoration de l'intérieur pour transformer un coffre de 4L en chambre 4 étoiles, enfiler une casquette de mécanicien pour changer un démarreur, vérifier une tête de delco...!

Pendant le raid S. Loeb et D. Elena n'ont qu'à bien se tenir! Une chose très importante, toute notion de vitesse est exclue du raid. Les seuls paramètres pris en compte sont les capacités d'orientation et de franchissement d'obstacle. Pour résumer nous sommes lâchés carte et boussole en main pour traverser le Maroc par les plateaux de l'Atlas, et un petit bout de désert.

Nous sommes actuellement en plein dans ce projet. Le départ est prévu pour le 17 février 2011. L'aventure avec du sable plein les dents nous ne l'avons pas encore vécue, La suite de l'histoire est au programme pour le prochain BDK, d'ici là n'hésitez pas à nous suivre sur notre site internet "<http://2km4l.toile-libre.org>"

Jean Escallion MKDE et Aurélie Dévidale MKDE

AVIS DES LECTEURS

Lecteurs et Lectrices du BDK, votre avis nous intéresse. Afin de pouvoir répondre à vos attentes et que les publications de la FNEK s'accordent avec votre demande merci de bien vouloir remplir ce questionnaire en répondant le plus objectivement possible aux questions.

Une fois remplie, détachez la feuille et remettez-là à votre administrateur FNEK afin qu'il la transmette lors des évènements FNEK.

Vos réponses seront lues attentivement pour permettre une évolution dans les prochaines parutions. Toutes les feuilles réponses sont anonymes.

Associativement,
Matthieu GUEMANN

1) Concernant le contenu, l'avez-vous trouvé :

- À votre portée
- Trop enfantin
- Trop technique

Remarques :

.....

2) Avez-vous trouvé l'ensemble des articles traités avec :

- Sérieux
- Pas assez précis
- Trop courts

Remarques : (vous pouvez citer des articles)

.....

.....

3) Quels points aimeriez vous le plus développer (entourez ceux que vous aimeriez voir développer).

Enseignement Supérieur

Démocratie Étudiante

Représentation

Formations (organisés par la FNEK)

Formations DE

Communication

Solidarité

International

Événements

4) D'un point de vue visuel et général, le format d'écriture vous a-t-il paru :

- Trop gros, genre on remplit le blanc parce qu'on à rien à dire.
- Adapté on ne se fait pas mal aux yeux, l'essentiel y est inclus.
- Trop petit et sans aération, illisible je n'ai même pas fini les articles.

Remarques :

.....

.....

5) Concernant les couleurs :

- Trop, on se croirait dans un cahier de coloriages
- Adapté, cela renvoie à un thème précis.
- Faded, sans fond, rend la parution froide et non attrayante.

Remarques (vous pouvez détailler) :

.....

.....

6) Concernant les Publicités :

- Trop
- Suffisamment
- On pourrait encore en mettre cela ne gâcherai pas le contenu

7) Avez-vous trouvé que quelque chose qui aurait du apparaître dans le BDK n'y est pas ?

Si oui, le ou lesquel(s).....

.....

.....

.....



Tu te sens l'âme d'un journaliste ?

Intègre le comité de
rédaction de la FNEK !



Appel à candidature

Le FNEK construit son comité de rédaction pour l'ensemble de ses publications et notamment pour son trimestriel le BDK. Si tu es intéressé pour faire parti de cette aventure, n'hésite plus, contact le vice-président en charge des publications à : publication@fnek.fr

Formation Professionnelle Continue en Ostéopathie

Établissement agréé (arrêté du 9 août 2007) par le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports pour dispenser une formation en ostéopathie selon les décrets.

- Une formation en alternance réservée aux professionnels de santé
- Une formation complète et ambitieuse qui fera de vous un véritable professionnel de l'Ostéopathie
- Au moins 1800 heures de formation et stages cliniques organisés sur 5 ans de formation (41 jours, répartis en 9 séminaires par an, positionnés les week end et jours fériés)
- Des locaux permanents adaptés spécifiquement à l'enseignement de l'Osteopathie (salles de cours théoriques, salles de travaux pratiques et enseignement clinique)
- Dispensaire clinique
- Une équipe pédagogique expérimentée et compétente composée d'ostéopathes exerçant à titre exclusif et de médecins
- Un enseignement adapté à la situation de chaque professionnel de santé
- Un enseignement reconnu nationalement depuis près de 20 ans
- La garantie de l'agrément ISO 9001 depuis 2006

DEVENEZ OSTEOPATHE



Renseignements et inscriptions aux « journées portes ouvertes » auprès du secrétariat :

04 42 58 63 72 – e.mail : eurosteo.aix@wanadoo.fr
Château de la Saurine – Pont de Bayeux 13590 MEYREUIL

L'HOPITAL de FUMEL (47)

Etablissement public de santé (région Sud Ouest) en pleine évolution :

RECHERCHE MASSEUR KINESITHERAPEUTE h/f

Pour travailler dans une équipe pluridisciplinaire à taille humaine
CDI ou Fonction Publique Hospitalière

05.53.40.54.03 ou 05.53.40.54.11 ou par mail : hopital.fumel@hopital-fumel.fr

Poste Masseur-Kinésithérapeute



- Diversité des champs d'activité à prédominance psychocorporelle
- Intégré dans une équipe pluriprofessionnelle en transversalité dans l'établissement
- Un dispositif d'accueil et d'intégration spécifique

Contact : Mme Nicole CHAVALLARD, Coordonnatrice Générale des soins
Centre Hospitalier Alpes-Isère - BP 100 38521 SAINT-EGREVE Cedex
Tel. 04 76 56 42 70

Établissement de psychiatrie et de santé mentale qui répond aux besoins de santé de la population de Grenoble et du Sud Isère.

Venez découvrir notre établissement sur notre site :
www.ch-saint-egreve.fr



Etablissement Public de Santé

de 122 Lits de Soins de Suite et de Réadaptation (oncologie-hématologie-viroses chroniques) et 80 Lits EHPAD Installé dans un parc de 100 hectares

Situé à proximité de Beaumont sur Oise 30 Km de PARIS

RECRUTE KINESITHERAPEUTE A TEMPS PLEIN

Pour son plateau technique
Equipe MULTIDISCIPLINAIRE

Adresser candidature et C.V à :

Madame la Directrice | Centre Hospitalier de CARNELLE
2 Allée de la Fontaine au Roy | 95270 ST MARTIN DU TERTRE



CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Statut Fonction Publique Hospitalière
- Reprise d'ancienneté
- Possibilité de titularisation
- Prime de service annuelle
- Week-end libre
- Possibilité de logement
- Possibilité de Contrat d'Allocation d'Etudes



LE CENTRE HOSPITALIER de VIENNE,

Situé dans l'Isère à 25 kms au sud de LYON

Accès : Voiture (autoroute proche), train, transports en commun.



RECRUTE des KINESITHERAPEUTES

Diplômés - temps plein ou partiels.

Les profils de poste sont à la disposition des candidats à la Direction des Soins.
Candidats titulaires, ou sous contrat, ou en qualité de fonctionnaire stagiaire.

Salaires de la fonction publique hospitalière pour les agents titulaires.
Pour les agents en contrat les salaires proposés seront adaptés en fonction du parcours professionnel.
Pour les diplômés en 2010, possibilité de versement d'une allocation unique de 8400 euros.

Contact :

Direction des soins : sec.dssi@ch-vienne.fr
Tél. : 04 74 31 32 02 pour tout renseignement
sur les postes à pourvoir

OU Mme VOGEL, Cadre kinésithérapeute,
cadre.kine@ch-vienne.fr

Le Centre Hospitalier d'Avranches-Granville

(sud du département de la Manche - Baie du Mont-Saint-Michel – Basse-Normandie)

Recrute DEUX MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

temps plein, pour son service de chirurgie orthopédique

Equipe composée de 7 personnes répartie sur deux sites. Collaboration avec l'ergothérapeute de l'UMOEG

Date de prise de fonctions souhaitée : 1 poste (site d'Avranches) en janvier 2011 | 1 poste (site de Granville) en juillet 2011

Pré requi indispensable : Diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute

Activités principales de l'établissement : Chirurgie (orthopédie, urologie, digestive et viscérale), gynéco-obstétrique, pédiatrie-néonatalogie, neurologie, cardiologie, pneumologie avec école de l'asthme, gastro entérologie, accueil et traitement des urgences, SMUR, réanimation, soins intensifs spécialisés et surveillance continue, imagerie médicale, laboratoire.

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'un CV et de la copie du DE à :
Madame la Directrice des Ressources Humaines
Centre Hospitalier Avranches-Granville
59 rue de la Liberté - BP 338
50303 AVRANCHES CEDEX



LE CENTRE HOSPITALIER D'ARPAJON (91)

HOPITAL PUBLIC

RECRUTE

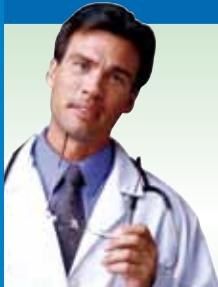
ACCES PAR RER C

1 MASSEUR-KINESITHERAPEUTE POUR SON SERVICE DE GERONTOLOGIE

ENVOYER LETTRE DE CANDIDATURE + C.V.

MADAME DAUVILLIER | CENTRE HOSPITALIER D'ARPAJON | 18 AVENUE DE VERDUN | 91290 ARPAJON | TEL. 01.64.92.90.21

au cœur de vos ambitions...



Centre de Diagnostic et de traitement
chirurgical et interventionnel des pathologies
THORACIQUES et **CARDIO-VASCULAIRES**,

LE CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE

met à la disposition des patients les meilleures
compétences professionnelles et les techniques
les plus performantes (Centre de Greffes)

Pour contribuer à l'action de ses équipes,
le Centre recherche des (h/f) :

Kinésithérapeutes

• Pour assurer la prise en charge kinésithérapie
post chirurgie thoracique et cardio-vasculaire dans les services
de réanimation et hospitalisation adulte et pédiatrique
Activités de rééducation : kinésithérapie respiratoire, sevrage ventilatoire
et VNI, massothérapie, kinésithérapie motrice et fonctionnelle

Intégration et tutorat - Reprise d'ancienneté 100%
Temps partiel possible - Prime d'installation - Possibilité de logement.

Adresser candidature et C.V. au :

Centre Chirurgical MARIE LANNELONGUE

Mme CARPENTIER

Direction des Ressources Humaines

133 avenue de la Résistance
92350 Le Plessis Robinson

Tél : 01.40.94.87.95

E-mail : s.carpentier@ccml.fr

Site internet : www.ccml.fr



Marie Lannelongue
CENTRE CHIRURGICAL

VOUS CHERCHEZ À DIVERSIFIER VOTRE ACTIVITÉ ?

Devenez
Ostéopathe au COS



PARIS - NANTES - BORDEAUX

La référence depuis 1973

Après votre DE :

- Une Formation en 5 ans
- 8 Séminaires de 4 jours par mois
- Du jeudi au dimanche
- D'octobre à juin

Pour nous
Retrouver
sur les Salons :

plus d'infos sur
www.cos-osteopathie.fr

Etablissements d'Enseignement Supérieur Privé déclarés et enregistrés auprès des Rectorats d'Académie
Agrés par le Ministère de la Santé depuis 2007

Tél : 01.47.92.91.86 • e-mail : contact@cos-osteopathie.fr • www.cos-osteopathie.fr

Spécialités :

- Neurologie
- Traumato/Orthopédie
- EVC/EPR

Environnement :

- Équipe pluridisciplinaire : aujourd'hui 8 ergothérapeutes, 3 orthophonistes, neuropsychologue, professeur APA, psychologue clinicienne.
- Service social et cellule de réinsertion précoce à l'emploi (COMETE)
- Médecins MPR

Plateau technique :

- Isokinétisme, plate forme de stabilométrie,
- Bainéotherapie,
- marche en suspension

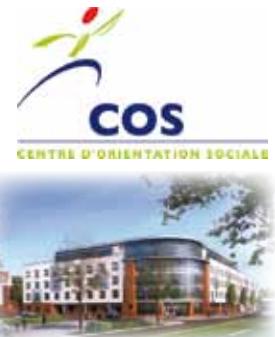
OFFRE D'EMPLOI

Pour son extension prévue en Juin 2011, le CMPR de Bobigny (155 lits d'hospitalisation complète, 40 places d'HDJ) recrute :

Kinésithérapeutes H/F

Venez nous rejoindre !!!

Convention Collective FEHAP
Crèche, aide au logement
Nombreuses formations collectives et individuelles



Contact :
Alain Doucet
Cadre de Santé du service de Rééducation
01 43 93 26 15 / 26 00
adoucet@cmpr-bobigny.fr



Hôpitaux de Lyon

LE C.H.U. de LYON

Recherche pour participer au développement de toutes ses disciplines médicales, chirurgicales, de soins de suite et de réadaptation au sein de ses cinq groupements hospitaliers :

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES (D.E.)

Possibilité de logement à tarif préférentiel et de places en crèche
Accès à la formation et possibilité d'évolution de carrière

Merci d'adresser les candidatures (lettre de motivation + C.V.) à : M. François MARTIN – Directeur Central des Soins
Hospices Civils de Lyon | 162 av. Lacassagne 69424 LYON Cedex 03 | francois.martin@chu-lyon.fr



OSTÉOPATHIE

La première et la plus ancienne école d'enseignement ostéopathique en France

Paris - Bordeaux - Marseille - Toulouse :

formation continue en week-end

Biarritz en Intensif

Formation post universitaire réservée aux Médecins et Kinésithérapeutes

Renseignements: Secrétariat M.T.M

2, rue Constant Pecqueur - 95157 Taverny Cedex

Tél: 01 39 95 31 31 - Fax: 01 39 95 98 00

E.mail: renseignements@mtm-formation.com

www.mtm-formation.com



ETABLISSEMENT PUBLIC DE GERONTOLOGIE

Jean-Baptiste CARTRY | 12, Boulevard Gambetta | 95640 MARINES | Tél : 01 34 67 55 00

Sa Situation géographique : Val d'Oise, Vexin - région Ile de France - Près de Paris – 15 Km de Gisors (27)
15 Kms de Pontoise (95) – 35 km de Beauvais (60)

Ses Missions : accueil et prise en charge des personnes âgées dépendantes et polypathologiques,
Personnes âgées atteintes de la maladie d' Alzheimer – pôle ambulatoire – Service de Soins de Suite et de Réadaptation Gériatrique
dans le cadre d'une fusion avec le CH du Vexin.

Siège du Réseau gérontologique inter-établissements du Val d'Oise

Ses Valeurs : le soin, le prendre soin, les relations intergénérationnelles, le maintien de la vie sociale et culturelle (crèche, relais
assistantes maternelles, centre de PMI dans l'établissement)



Recrute
KINESITHERAPEUTES D.E.

Etablissement certifié V1 en 2003 et V2 en 2007

Etablissement conventionné en 2002 et 2008

Merci d'adresser C.V.+ LM à Madame le Directeur de l'Etablissement.

LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE DIJON



Recrute des **Masseurs-Kinésithérapeutes**
à temps plein et à temps partiel
en CDI échelon 06

Salaire net mensuel 1692€
hors indemnités de sujétion
particulières, astreintes, heures
supplémentaires, week-end

Pour tous renseignements, prière de contacter Monsieur Fabien LAUNAY, Cadre Supérieur du pôle Rééducation-Réadaptation Fonctionnelle.

Tél. : 03.80.29.33.30 | Email : fabien.launay@chu-dijon.fr

Merci d'adresser votre candidature, lettre et CV détaillé à :

Centre Hospitalier Universitaire de DIJON | Direction des Ressources Humaines | 1 boulevard Jeanne d'Arc – B.P 77 908 | 21079 DIJON CEDEX
sous la réf NRT 1024

Ou par mail à : nadine.roux-theveniaud@chu-dijon.fr

POSSIBILITE DE PRISE EN CHARGE FIFPL ET DU CREDIT D'IMPOTS



- Diplôme d'ostéopathie cartésienne reconnu par l'Etat français basé sur des niveaux de preuves à Lyon,
- Formations conventionnées gratuites et rémunérées
- Formations de thérapie manuelle et post DO.
- Certificat d'ostéopathie et thérapie manuelle du tissu neuroméningé basé sur le livre de M. Pascal POMMEROL "Ostéopathie et thérapie manuelle du tissu neuroméningé" (Sauramps Médical, 2007).

PLP FORMATION

Formation en ostéopathie pour les professions de santé agréée par le Ministère de la jeunesse, de la santé et du sport

18, Rue CRILLON- 69006 LYON – 09.60.48.56.01 ou 04.37.43.16.21 - plpformation.fr et pascalpommerol.fr

Le Centre Hospitalier Spécialisé de FAINS VEEL

RECHERCHE
pour son pôle psychiatrie adulte filière handicap



un Masseur-kinésithérapeute D.E

Poste à pourvoir par mutation ou en CDI

(un deuxième poste est susceptible de s'ouvrir au Centre Hospitalier de BAR LE DUC - Service de Médecine Physique et Réadaptation)

Envoyer lettre de candidature avec C.V. et diplômes à :

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines
du CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE de FAINS VEEL

36 route de Bar
55000 Fains-Véel
Adresse mail : xfaure@pssm.fr
Télé : 03.29.45.86.94
FAX : 03 29 45 88 67



Dans l'Ouest Guyanais à St Laurent du Maroni

LE CENTRE HOSPITALIER FRANCK JOLY

Recrute
IDE - IADE - IBODE - PUER - KINE
180 lits

Médecine - Chirurgie - Maternité - Pédiatrie - Urgences Smur
SSR - HDJ - SICS - Bloc opératoire - Psychiatrie - EHPAD

Prise en charge billet avion selon durée du contrat

Salaire basé sur grille indiciaire FPH + 40% majoration Outre Mer

Possibilités de logements selon disponibilité

REJOIGNEZ-NOUS

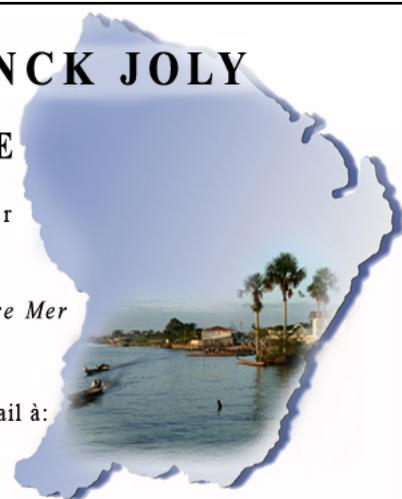
En adressant votre candidature (CV + lettre de motivation) par mail à:

secdrh@ch-ouestguyane.fr

Tél.: 0594 34 47 44

c.leo@ch-ouestguyane.fr

Tél.: 0594 34 75 55



Le Centre Hospitalier de Libourne (33)

1307 lits – situé au confluent de l'Isle et de la Dordogne – 32 km au nord de Bordeaux – 93 km du Bassin d'Arcachon et 300 km des Pyrénées

RECRUTE DES KINESITHERAPEUTES

SERVICE MPR « MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION »

4 Secteurs d'Activité :

- Service MPR hospitalisation conventionnelle (Neurologie, Orthopédie, Traumatologie, amputés...)
- Service MPR hospitalisation de jour (douleurs chroniques, Orthopédie, Traumatologie, Neurologie...)
- Secteur de soins plateau technique (Orthopédie, Traumatologie, divers médecine...)
- Secteur respiratoire (Réanimation, Pneumologie, Pédiatrie...).

Travail diversifié au sein d'une équipe dynamique, pluridisciplinaire favorisant les échanges interprofessionnels



Pour tout renseignement complémentaire, contacter :
Madame TOGNI, Cadre de Santé Kinésithérapeute | Tél. : 05.57.55.35.29
Mail : nicole.togni@ch-libourne.fr

Adresser lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, à : Madame le Directeur des Ressources Humaines | Centre Hospitalier de Libourne | Pôle administratif | 112, rue de la Marne – BP 199 | 33505 LIBOURNE CEDEX



Le Centre Hospitalier du Pays de PLOERMEL, Site de JOSSELIN (MORBIHAN) recrute deux masseurs-kinésithérapeutes diplômé d'Etat pour les services « Soins de Suite et Réadaptation (SSR) (25 lits) à dominante gériatrique et l'Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) (231 lits).

Conditions de travail :

- salle de kinésithérapie, pour le service SSR et/ou lit du patient ;
- Pavillons EHPAD ;
- Travail organisé avec aide kinésithérapeute.

Participation au staff multidisciplinaire (soignants, psychologue, médecins).

Dossier patient informatisé (Logiciel OSIRIS)

Formation des masseurs kinésithérapeute à l'enseignement sur site « Gestes et postures »

Candidatures comportant lettre de motivation et curriculum vitae à adresser à :

Monsieur le Directeur | Hôpital de JOSSELIN

21, Rue Saint Jacques | 56120 – JOSSELIN

Contact : Monsieur Gilles BRIENDO (Responsable des Ressources Humaines)

Tel : 02 97 73 13 05 | Fax : 02 97 73 13 59

Standard : 02 97 73 13 13 | Mail : g.briendo@hl-josselin.fr



PLUS BESOIN DES PARENTS...

... La Banque Populaire accompagne
les étudiants financièrement.

Le Prêt Étudiant garanti par l'État, proposé par la Banque Populaire, c'est vraiment l'événement de la rentrée !
Avec la Banque Populaire et le Prêt Étudiant garanti par l'État, les étudiants de l'enseignement supérieur pourront emprunter jusqu'à 15 000 € sur une période de 10 ans maximum*. Lors de l'acceptation du prêt, l'étudiant n'aura pas besoin de fournir la caution de ses parents ou d'un tiers et pourra demander un différé de remboursement. Une preuve de plus de la volonté de la Banque Populaire d'accompagner les étudiants vers l'autonomie financière.

Alors renseignez-vous en contactant un conseiller.

Exemple : pour un prêt de 5 000 € sur 60 mois avec un différé total de 24 mois, sans frais de dossier, soit 36 mensualités de 158,22 €, au taux effectif global annuel de 3,76%, le coût total du crédit est de 695,92 € (hors assurance facultative).

Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Conditions en vigueur au **xx/xx/xx**. Voir conditions en agence.

*Sous réserve d'acceptation du dossier de l'étudiant.



Banque et populaire à la fois.

www.banquepopulaire.fr

Offres Etudiant

Avec la MACSF, on peut être étudiant et s'offrir les garanties des professionnels de la santé.

Responsabilité Civile Professionnelle
+
Protection Juridique

Votre cotisation offerte sur macsf.fr

Assurance Auto
Tarif privilège

Prêt Etudiant⁽¹⁾

Complémentaire
Santé
à partir de
13€⁽²⁾
TTC/mois

Assurance Habitation
45€⁽³⁾
TTC/an

Pack Etudiant
Grandes garanties à petits prix

rezoplus.fr

rézo⁺ Le réseau social des étudiants en santé

4 services gratuits pour vous simplifier la vie
- covoiturage - remplacement
- logement - questions juridiques

macsf.fr

3233* ou 01 71 14 32 33

*Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé

(1) Consultez notre taux sur macsf.fr

(2) Tant au 01/09/2010 pour un bénéficiaire optant pour la formule générique responsable.

(3) Jusqu'à 2 pièces.



M.A.C.S.F

Notre vocation, c'est **vous**

Mutuelle Assurance Epargne Financement